



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES externe

Section : Langue des signes française (LSF)

Session 2021

Rapport de jury présenté par Laurent Duhaupas, président du jury

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Table des matières

Propos introductif	3
Données statistiques	6
Tableau récapitulatif des épreuves du CAPES externe de LSF 2021	7
I. Epreuves d'admissibilité :	8
A. Première épreuve : compréhension-restitution en français d'une vidéo en LSF et analyse de segments (session 2021)	8
1. Définition générale de l'épreuve	8
2. Sujet et attentes du jury pour la première partie de l'épreuve : compréhension-restitution	8
3. Sujet et attentes du jury pour la deuxième partie de l'épreuve : analyse de segments	12
4. Prestations des candidats	17
B. Deuxième épreuve : commentaire dirigé en LSF (session 2021)	22
1. Définition de l'épreuve	22
2. Sujet et attentes du jury	22
3. Prestations des candidats	32
4. Maladresses et erreurs à éviter ; recommandations du jury	32
II. Epreuves d'admission	41
A. Mise en situation professionnelle (session 2021)	41
1. Définition de l'épreuve	41
2. Sujet et attentes du jury	42
3. Prestations des candidats	44
4. Recommandations du jury	47
B. Entretien à partir d'un dossier (session 2021)	55
1. Définition de l'épreuve	55
2. Sujets et attentes du jury	56
3. Prestations des candidats	58
ANNEXES	61
Annexe 1. Sujet de la première épreuve d'admission	62
Annexe 2. Sujet de la seconde épreuve d'admission	63
Bibliographie-Sitographie	65

Propos introductif

En tant que président du jury, je tiens d'abord à adresser de chaleureux remerciements aux membres du jury pour leur engagement et leur rigueur déontologique.

Je remercie également l'ensemble des personnels impliqués auprès du jury pour l'organisation des épreuves du concours, et notamment :

- Madame la Proviseure et les équipes du lycée professionnel Lucas de Nehou de Paris, pour leur excellent accueil lors des épreuves d'admission ;
- la Délégation académique au numérique éducatif (DANE) de l'académie de Versailles pour son aide précieuse concernant les aspects techniques liés aux épreuves d'admissibilité ;
- les cadres et les gestionnaires de la Direction générale des ressources humaines et du Service inter-académique des examens et concours (SIEC) pour leur contribution essentielle, tout au long de l'année, à l'organisation des épreuves et pour la qualité de nos échanges.

Depuis 2010, les concours du CAPES de Langue des signes française (LSF) permettent de recruter à un haut niveau des professeurs qui pourront enseigner leur discipline à des élèves de collège ou de lycée général et technologique, soit comme première langue d'accès aux apprentissages, soit comme enseignement optionnel, notamment en lycée.

Pour la session 2021, deux postes pour le concours externe et un poste pour le Troisième Concours étaient offerts, comme lors de la session précédente. L'année a été marquée par le maintien des mesures sanitaires nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid 19 et des différents variants. La session s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles et le jury a pu déclarer admis autant de candidats que le nombre de postes offerts aux deux concours du CAPES de LSF (concours externe et Troisième Concours) pour la session 2021. Félicitations aux lauréats de ces deux concours !

L'année 2020-2021 a également permis la réflexion autour de la rénovation des CAPES et la définition de nouvelles épreuves pour la session 2022 et les suivantes, conformément à l'arrêté du 25 janvier 2021 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486>.

Quelle que soit la discipline concernée, les conditions d'inscription au CAPES évoluent. Elles sont

consultables sur le site *devenirenseignant.gouv.fr* :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33985/enseigner-college-lycee-general-capes.html>

Le programme pour les sessions 2022 et 2023 du CAPES externe de langue des signes française est consultable sur le site *devenirenseignant.gouv.fr* :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98492/programmes-concours-enseignants-session-2022.html>

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/Capes_externe/07/9/p2022_capes_ext_lsf_1404079.pdf

Des sujets « zéro » illustrant le format des épreuves 2022 sont également consultables en ligne :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157873/sujets-zero-2022.html>

Le rapport établi par le jury à l'issue de la session 2021 du CAPES externe de LSF présente les principales données statistiques ainsi que des analyses et des commentaires du jury sur les sujets proposés et les productions des candidats. Il vise à fournir aux futurs candidats une aide à la préparation et divers conseils. Compte tenu de la rénovation des concours du CAPES, le jury attire l'attention des futurs candidats sur le fait que, si les conseils d'ordre général restent d'actualité, les indications concernant le format spécifique des épreuves du CAPES 2021 sont désormais caduques.

La préparation du concours continue de nécessiter une consolidation des compétences linguistiques, aussi bien en LSF qu'en français, mais également un entraînement régulier aux différents exercices sur lesquels reposent les épreuves du concours.

Le site bilingue <http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/>, dédié au CAPES de LSF et régulièrement enrichi, constitue un outil particulièrement précieux pour s'informer sur le concours. Il paraît, en outre, indispensable que les candidats se tiennent informés de l'actualité du monde éducatif, par la consultation régulière des sites institutionnels, notamment <http://www.education.gouv.fr/>, <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/> et <https://eduscol.education.fr/>, ou encore du site de l'Institut Français de l'Éducation (<http://www.ife.ens-lyon.fr/ife>).

Le jury encourage vivement les candidats malheureux lors de cette session, ainsi que ceux qui n'auraient pas pu se présenter au concours en 2021, à se réinscrire, après avoir vérifié qu'ils remplissent les conditions nécessaires pour le faire, et à préparer les épreuves en tenant compte du programme et du format des nouvelles épreuves. Les ressources disponibles constitueront une aide précieuse.

Bonne chance à tous les futurs candidats !

Le président du jury,

Laurent DUHAUPAS,
Inspecteur d'académie –
Inspecteur pédagogique régional

Données statistiques – CAPES externe

Nombre de postes : 2

Nombre de candidats inscrits : 13

Épreuves d'admissibilité :

Nombre de candidats absents : 9

Nombre de candidats non éliminés : 4 (30,77 % des inscrits)

Nombre de candidats admissibles : 3 (75% des candidats non éliminés)

Moyenne des candidats non éliminés : 42,74 (soit une moyenne de : 10,69 / 20)

Moyenne des candidats admissibles : 48,59 (soit une moyenne de : 12,15 / 20)

Barre d'admissibilité : 41,58 (soit 10,40 sur 20)

Épreuves d'admission :

Nombre de candidats absents : 0

Nombre de candidats non éliminés : 3 (100% des candidats admissibles)

Moyenne aux épreuves d'admission des candidats non éliminés : 100,80 (soit 12,60/20)

Moyenne aux épreuves d'admission des candidats admis : 109,20 (soit 13,65/20)

Total général (résultats d'admissibilité + résultats d'admission) :

Moyenne des candidats non éliminés : 149,39 (soit une moyenne de : 12,45)

Moyenne des candidats admis : 161,29 (soit une moyenne de 13,44)

Barre d'admission : 147,46 (soit 12,29/20)

Nombre de candidats admis : 2 (soit 66,67% des non éliminés)

Tableau récapitulatif des épreuves du CAPES externe de LSF 2021

Le concours externe comporte deux séries d'épreuves : deux épreuves d'admissibilité et deux épreuves d'admission.

ADMISSIBILITE	ADMISSION
<p>Épreuve 1 <i>Épreuve écrite /20</i> <i>Coefficient 2</i></p>	<p>Épreuve 1 <i>Épreuve orale/20</i> <i>Coefficient 4</i></p>
<p><u>COMPREHENSION-RESTITUTION</u></p> <p>1ère partie : restitution en français d'une LS-vidéo</p> <p>2e partie : analyse de segments</p> <p><i>Durée de composition : 5 heures</i></p>	<p><u>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE</u></p> <p>1ère partie : analyse de document(s)</p> <p>2e partie : proposition de pistes pédagogiques</p> <p><i>Durée de préparation : 3 heures</i> <i>Durée de passation : 1 heure</i></p>
<p>Épreuve 2 <i>/20</i> <i>Coefficient 2</i></p>	<p>Épreuve 2 <i>Épreuve orale/20</i> <i>Coefficient 4</i></p>
<p><u>COMMENTAIRE DIRIGE</u> <u>EN LS-VIDEO D'UN TEXTE EN FRANÇAIS</u></p> <p>(1 heure d'enregistrement maximum)</p> <p><i>Durée de composition : 5 heures</i></p>	<p><u>ENTRETIEN EN LSF À PARTIR D'UN</u> <u>DOSSIER</u></p> <p><i>Durée de préparation : 15 minutes</i></p> <p><i>Durée de passation : 30 minutes</i> (présentation :10 minutes / entretien : 20 minutes)</p>

ATTENTION modification des épreuves en 2022 : pour connaître les nouvelles modalités du concours, veuillez consulter l'arrêté du 25 janvier 2021 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486>

I. Épreuves d'admissibilité

A. Première épreuve : Compréhension-restitution en français d'une vidéo en LSF et analyse de segments (session 2021)

1. Définition générale de l'épreuve

Selon les termes de l'annexe I et IV de l'arrêté du 19 avril 2013, cette épreuve consiste en « *la compréhension-restitution en français d'un document vidéo en LSF, complétée par une réflexion sur le transfert d'une langue à l'autre à partir de quelques segments extraits du document vidéo* ». Dans cette première épreuve d'admissibilité, l'essentiel est de faire la preuve d'une excellente compréhension de la langue des signes, d'une certaine maîtrise de l'expression en français écrit et d'une capacité à analyser et comparer les deux langues.

La copie doit donc comporter deux parties distinctes :

- La restitution en français écrit
- L'analyse des segments.

Le coefficient total de l'épreuve est de 2.

Les candidats disposent d'une durée totale de 5 heures.

2. Sujet et attentes du jury pour la première partie de l'épreuve : Compréhension-restitution

Le sujet est téléchargeable à partir de ce lien :

https://media.devenirensignant.gouv.fr/file/capes_externe/67/7/s2021_capes_externe_lsf_1_1394677.pdf

L'extrait vidéo est consultable à partir de ce lien :

<https://youtu.be/tgYlw9pS7gw>

Titre de la LS-vidéo : Expression artistique et expression faciale. Source : Le réveil de la poésie en langue des signes

Auteurs : L'HUILLIER Marie-Thérèse, LIENARD Jacques, CNRS

Source de la LS-vidéo : www.canal-u.tv

Date de diffusion : 2017

Durée de l'extrait vidéo : 05'16''

Locutrices présentes à l'écran : Marie-Thérèse L'HUILLIER et Chantal LIENNEL.

Remarques sur la LS-vidéo

Les éventuelles difficultés de la restitution pour cette vidéo peuvent être :

- La position légèrement de profil des deux interlocutrices, la LS-vidéo étant un dialogue entre les deux femmes.
- Certaines références culturelles communes aux deux femmes pouvaient ne pas être connues :
 - Le prénom-signe du metteur en scène d'*Antigone*, Thierry Roisin (4'56).
 - Le signe pour Antigone (3'41).

Cependant, il est rappelé aux candidats que l'appréhension de la culture sourde fait partie de la préparation au concours.

NOTA : LE JURY N'EXIGE PAS NECESSAIREMENT UNE TRADUCTION FIDELE DU DISCOURS DANS LE FOND ET LA FORME, MAIS UNE RESTITUTION DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE DOCUMENT, SELON UNE ORGANISATION DEFINIE PAR LE CANDIDAT.

Proposition de restitution

L'extrait proposé est un dialogue entre Marie-Thérèse L'Huillier et Chantal Liennel. Elles échangent sur leurs expériences respectives de metteur en scène et plus particulièrement de la place qu'occupe l'expression du visage dans une expression signée lors d'une prestation artistique. Elles analysent plus particulièrement l'expérience de Marie-Thérèse L'Huillier lorsque cette dernière a été sollicitée par le réalisateur du clip de la chanson de Florent Pagny, *Savoir aimer*.

L'extrait s'ouvre sur une photo en noir et blanc de Chantal Liennel datant de ses débuts en tant qu'actrice.

Chantal Liennel est la première à s'exprimer. Elle évoque deux adaptations différentes faites par l'une et l'autre. Marie-Thérèse L'Huillier demande quelle a été la réaction du public sourd lors de sa prestation avec une expression du visage neutre. Chantal Liennel répond que, aussi étonnant que cela puisse paraître, elle croit qu'il ne l'a pas remarqué. Marie-Thérèse L'Huillier trouve ça curieux. Chantal Liennel de poursuivre en disant que son visage était sans expression, mais que l'important pour le public, d'après elle, était son propos, ce qu'elle jouait sur scène. Elle pense que l'expression du visage, on s'en fichait, le public comprenait très bien. Elle n'a pas remarqué que le public n'avait pas relevé son visage inexpressif.

Marie-Thérèse L'Huillier trouve cela curieux. Elle relate alors à l'inverse sa propre expérience. Elle commence ses propos en signant qu'elles ont toutes les deux vécu deux expériences différentes à la même période.

À cette époque, le réalisateur du clip de la chanson *Savoir aimer* du chanteur Florent Pagny lui demande de traduire le texte de la chanson en Langue des Signes. Elle accepte et se met à y travailler longuement « s'en aller...., à une inconnue qui passe ».

La traduction de la chanson se poursuit et lorsque tout est parfait elle se filme de façon très précise et remet la cassette au réalisateur.

Florent Pagny vient la voir avec le réalisateur. Elle leur montre comment signer correctement « aimer, aimer,... s'en aller ». Il ne s'agit pas uniquement de faire le signe du passage d'une manière rapide et sèche, mais de le faire avec une certaine amplitude. Ils répètent, le travail de direction de Florent Pagny se déroule bien, le résultat est beau.

C'est alors que le réalisateur précise à Marie-Thérèse qu'il ne doit pas y avoir d'expression de visage, celui-ci doit rester inexpressif.

Immédiatement, elle imagine, non sans appréhension, la réaction de la communauté Sourde quant à cette traduction. Pour elle, il n'est pas envisageable de supprimer l'expression du visage et elle entame alors une discussion pour le convaincre. Elle lui donne comme argument que l'expression du visage fait partie intégrante de la grammaire de la Langue des Signes et qu'il était impensable de ne pas l'incorporer dans la traduction. Les échanges se poursuivent entre le réalisateur et Marie-Thérèse jusqu'à ce qu'elle décide de lui annoncer son retrait du projet, car elle ne souhaite pas du tout essayer les critiques de la communauté sourde. Elle sait que sa traduction n'est pas idiote. À ce moment-là une idée lui traverse l'esprit. Par chance, à la même période, elle travaillait à l'émission *L'oeil et la Main* en tant que rédactrice en chef. Elle propose alors au réalisateur la chose suivante : soit elle se retire du projet, soit le réalisateur l'autorise à filmer son travail de

direction de Florent Pagny. Chantal Liennel souligne le fait que cela serait une preuve de son travail ce à quoi, elle répond oui, que c'est tout à fait l'idée.

Cela permettrait de montrer le travail de direction, de préparation, d'enseignement des signes, de répétitions au domicile du chanteur. Cela montrerait également tout son travail de traduction, de schématisation et comment Florent s'est approprié les différents éléments du travail. Lors du making-off, elle a également pu expliquer toute l'importance de l'expression du visage, mais que le choix a été fait de la supprimer.

Elle a ainsi dû diriger Florent sans les expressions du visage.

Une fois le montage terminé, le travail sans l'expression du visage avait un beau rendu et était sublimé par l'éclairage de l'ampoule dans la mise en scène.

Le clip a été diffusé et a obtenu le premier prix aux victoires de la musique, le meilleur prix dès l'ouverture. Le lendemain matin, ce fut une véritable effervescence au sein de la communauté Sourde. Chantal trouve cela ridicule.

Lors d'une interview, Marie-Thérèse explique que Florent Pagny était surpris que les médias aient relayé le désaccord des Sourds et que cela nuisait à son image. Il avait confiance au travail de Marie-Thérèse. Elle a alors expliqué que les Sourds acceptaient mal le fait qu'un entendant puisse signer sans l'expression du visage. Les sourds ont fait la même chose lors des représentations de Antigone, dirigées par un metteur en scène entendant, ce que la communauté Sourde n'a même pas relevé. C'était ridicule.

Marie-Thérèse a expliqué tout ceci à Florent qui a été rassuré. Il l'a remerciée infiniment.

Elle précise ensuite que c'est difficile de faire évoluer les mentalités des personnes sourdes en termes de choix artistique quant à l'utilisation de l'expression du visage. Pourtant ce travail était beau finalement.

Elle a poursuivi son travail à l'occasion d'autres projets et a essayé de convaincre la communauté sourde d'un point de vue également linguistique. Mais le travail est long et encore aujourd'hui il n'est pas terminé.

Chantal Liennel ajoute très bien se rappeler qu'on lui a montré une émission dans laquelle Florent Pagny signait la chanson *Savoir aimer*. D'après elle, Thierry Roisin (le réalisateur) avait eu raison de son choix de se passer de l'expression du visage. En effet, si pour d'autres personnes cela ne fonctionne pas, pour Florent Pagny cela allait très bien. Il n'avait certes pas d'expression du visage, mais il n'était pas figé. Son regard accompagnait son corps en mouvement.

3. Sujet et attentes du jury pour la deuxième partie de l'épreuve : Analyse de segments

La seconde partie de l'épreuve consiste en « *une réflexion sur le transfert d'une langue à l'autre à partir de quelques segments extraits du document vidéo* » (arrêté du 19 avril 2013, JORF n°0099 du 27 avril 2013, p.14).

L'objectif est de faire une analyse linguistique du discours, d'en expliquer le fonctionnement – d'adopter un point de vue métalinguistique – tout en s'efforçant de faire des parallèles avec le français. Rappelons que les programmes d'enseignement de la LSF du collège et du lycée comportent une partie sur les compétences permettant de passer de la LSF au français écrit : comparer les deux langues, proposer des traductions ou résumer un texte écrit en LSF sont des activités qui peuvent être menées en cours de LSF, certes de façon non systématique et toujours en lien avec le niveau de l'élève en français écrit. L'analyse contrastive demandée dans cette partie de l'épreuve permet d'évaluer les connaissances sur les deux langues et la capacité à restituer un savoir de manière explicite.

Premier segment

De 00'29'' à 01'37''

Consigne : *Vous analyserez la manière dont les références aux personnes sont construites en LSF, à travers les signes et les prises de rôles, en comparaison du français.*

Le jury conseille une analyse sous la forme d'un tableau permettant de mettre en relation différents éléments.

Personnes	Type de référence	Analyse contrastive LSF/français
3 plans d'énonciation : I. Les interlocutrices 1) Marie-Thérèse L'HUILIER. 2) Chantal LIENNEL	Signes standards Je + TP + TS (début de séquence parallèlement toutes les deux)	Système anaphorique/cataphorique dans les deux langues : - en LSF : le réalisateur... il, pointage TP, Proforme, directionnel + emplacement de référence - en français : le réalisateur / pronoms : il, lui... Repérage de l'agent et du patient dans les deux langues par la direction du signe : - en LSF : verbes directionnels - en français : tournures passive/active (je demande/on me demande)

<p>II. Personnes du récit 3) Florent PAGNY</p> <p>4) Le réalisateur</p> <p>5) Communauté sourde</p>	<p>Nom-signé TP Pointage regard + emplacement</p> <p>Signe standard</p> <p>Communauté sourde « Personne morale » Emplacement global droite main plate</p>	<p>Identification des personnes par les noms-signés : - en LSF (langue à dominante iconique) : nom-signé selon caractéristique personnelle + dactylogogie du prénom écrit au besoin (biculturalité) FLORENT = BARBICHETTE + Labième - En Français (langue à dominante phonologique) : par tradition prénoms existants, du calendrier, etc.</p> <p>Marque du genre : - En LSF : [HOMME ou FEMME + RÉALISATION] - en Français : « REALISATEUR-TRICE »</p>
<p>III. Personnages de la chanson évoqués par M-T . L’HUILIER : 6) Femme 7) Autre</p>	<p>Femme Proforme impersonnel non spécifié</p>	<p>Forme impersonnelle de la chanson « Savoir aimer » de façon générale ne parle pas d’un homme et d’une femme en particulier, aucune référence personnelle spécifiée dans la chanson</p> <p>Tournures impersonnelles possibles dans les deux langues : - en LSF : [Proforme non spécifié] puis [Emplacement suspendu (souvent en haut)]. Cette indétermination peut être exprimée par l’utilisation du nom « une inconnue » comme c’est le cas dans la chanson. - en Français : « on » Français : il-elle // LSF Proforme +FEMME ou HOMME</p>

Propositions de restitution du segment 1

Le réalisateur lui demande de traduire le texte de la chanson en Langue des Signes. Elle accepte et se met à y travailler longuement « s’en aller..., à une inconnue qui passe ». La traduction de la chanson se poursuit et lorsque tout est parfait elle se filme de façon très précise et remet la cassette au réalisateur.

Florent Pagny vient alors la voir avec le réalisateur. Elle leur montre comment signer correctement « aimer, aimer... s'en aller ». Il ne s'agit pas uniquement d'exécuter les signes, mais de leur donner une certaine amplitude. Ils répètent, le travail de direction de Florent Pagny se déroule bien, le résultat est très beau. C'est alors que le réalisateur précise à Marie-Thérèse qu'il veut que le visage reste inexpressif. Elle imagine alors avec frayeur l'inévitable réaction de la communauté sourde face à ce choix.

Second segment

De 02'48'' à 02'55''

Consigne : À travers une analyse détaillée de ce segment, incluant quelques comparaisons avec le français, vous vous intéresserez à la façon dont l'espace de signation est utilisé. Vous proposerez une ou plusieurs restitutions de ce segment en français.

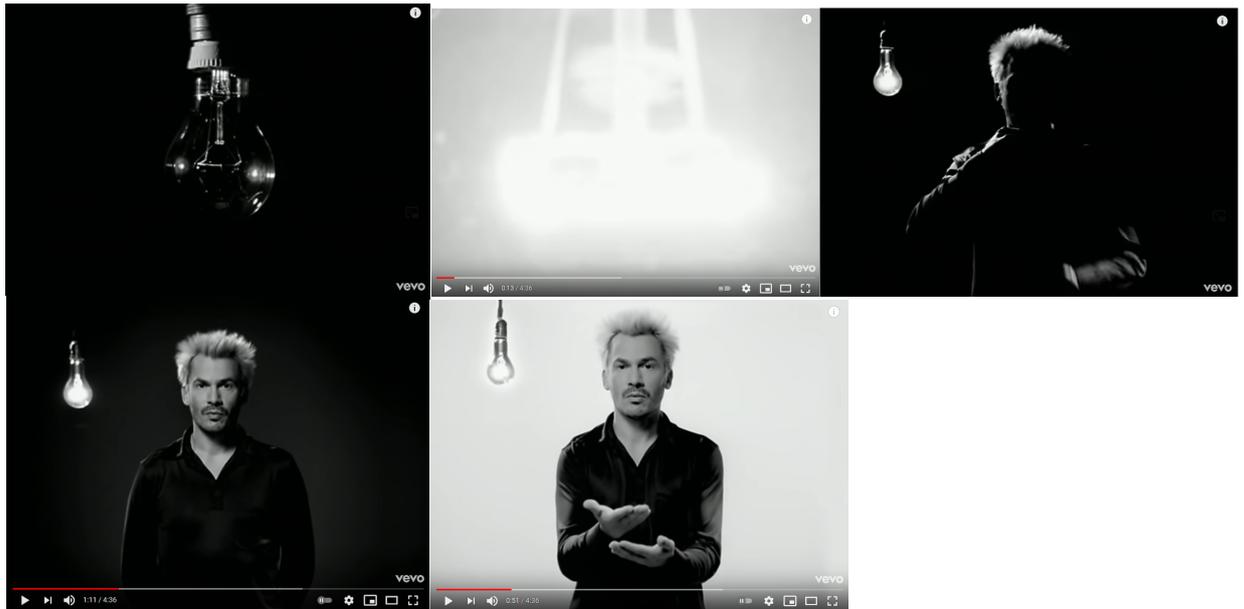
Espace et emplacement paramétrique	Types d'unités linguistiques	Analyse contrastive LSF/français
<p>Dire le cadre et l'espace en français//en LSF Les LS décrivent les objets dans leurs rapports entre eux et dans l'espace réel en les disposant dans l'espace de signation.</p> <p>L'emplacement est à la fois lié à des contraintes physiologiques, phonologiques, morphosyntaxiques instituant une norme, mais aussi des libertés et variations linguistiques qui correspondent à des choix discursifs.</p>	<p>Unité lexicale [JOLI] Point de contact menton</p> <p>IMPASSIBLE+ emplacement visage et expression du visage <i>figée</i></p> <p>[OUI] [LUMIERE] [AMPOULE]</p> <p>[SOMBRE-CLAIR] Ou [EXPLOSION] [DIFFUSION]</p>	<p>Fonctionnement général et exemple particulier du segment : En LSF la syntaxe est spatiale. La lumière sur le visage est évoquée de façon iconique et de façon analogique à la réalité une image perçue dans un cadre, avec des objets matériels ou abstraits placés dans ce cadre. On observe ici un encadrement de structure [JOLI...JOLI] et un encadrement d'espace autour du visage qui relèvent de choix discursifs, ou de ce qu'on pourrait qualifier de style. Des signes qui peuvent être faits à d'autres emplacements sont assignés à ce cadre restreint autour du visage, car c'est justement l'objet de la discussion et du parti pris esthétique.</p> <p>En français, le rapport entre les éléments du discours se traduit par des unités lexicales qui se succèdent dans une syntaxe linéaire. Le lien établi entre visage inexpressif et lumière peut être rendu par des mots comme ÉCLAIRER, BAIGNER, ILLUMINER, + complément d'objet direct immédiat ou JAILLISSAIT <u>sur</u> ce visage.</p>

<p>Cadre de signation Emplacement près du visage comme pour suggérer que l'absence d'expression faciale se trouve palliée par l'expression artistique du jeu de lumière.</p>	<p>[JOLI, ÇA]+ expression de modalisation de la locutrice</p> <p>(Les regards furtifs portés sur certains signes sont peu ou pas perceptibles du fait de la position de profil.)</p>	<p>Contrainte articulatoire : En LSF, la contrainte articulatoire est liée à l'articulation dans l'espace des mouvements des membres, du buste de la tête, etc. le signe [JOLI] se trouve ainsi contraint par sa position en contact avec le menton alors que d'autres signes sont potentiellement moins contraints. En français, la contrainte articulatoire est liée à la phonation et à la structure linéaire du signifiant.</p> <p>Localisation des unités lexicales : En LSF, les unités linguistiques subissent des contraintes d'iconicité : par exemple le signe AMPOULE pourrait être exécuté dans l'autre sens et plus bas s'il s'agissait d'une ampoule de lampe de chevet. En français, l'ampoule est forcément générique si on veut qualifier l'ampoule et préciser sa position, on a recours à des unités lexicales supplémentaires telles que les adjectifs qualificatifs, les adverbes ou les prépositions.</p> <p>Si les prépositions existent en LSF, elles sont largement moins utiles qu'en français du fait de l'efficacité des langues visio-gestuelles à préciser la topologie des lieux. On pourrait justifier une traduction en français recourant à des prépositions telles que « juste à côté », « tout proche de » pour décrire la position de la lumière par rapport au visage.</p> <p>Le prédicat en LSF et en français dans le cadre de la description d'un espace : Pour comparer deux langues, il est plus juste de parler de fonction que de nature, puisque la nature des unités linguistiques remplissant des fonctions équivalentes dans l'énoncé va varier d'une langue à l'autre. Ainsi en LSF on n'a pas d'auxiliaire être précédent l'attribut d'un sujet, par contre comme en français, on dispose</p>
--	--	---

		<p>d'unités équivalentes remplissant la même fonction de prédicat.</p> <p>Ainsi dans le segment :</p> <p>En LSF : NATURE : [Joli (Unité lexicale qualificative), oui (Unité lexicale affirmative)] [visage (unité lexicale nominale), impassible structure qualificative transfert taille-forme] FONCTION : [Joli, oui] (Prédicat), visage impassible (Sujet)</p> <p>Pour le segment proposé, joli se rapporte à la fois au visage et à la lumière ; le resserrement de l'espace et l'encadrement de la proposition par la répétition de joli se justifie d'un point de vue sémantique et syntaxique.</p> <p>En français, si l'on fait une analyse en termes de NATURE : C'(pronom démonstratif) était (auxiliaire ou copule) joli (adjectif qualificatif), ce (déterminant démonstratif) visage (nom) inexpressif (adjectif qualificatif). FONCTION : C'(sujet) [était joli] (Prédicat), [ce visage impassible] Sujet.</p>
--	--	--

L'espace de signation de ce segment est assez resserré puisqu'il est effectué à droite à hauteur du visage de Marie-Thérèse L'Huillier. Elle semble reproduire la scénographie du clip, visible sur la photo au début de l'extrait. Le paradoxe de cet extrait est que le visage de Florent Pagny est sans expression, figé, et toutes les expressions faciales de Marie-Thérèse se concentrent sur la forme de l'ampoule et la façon dont elle éclaire l'image de manière vive.

Elle signe tout d'abord /lumière/ puis signe l'ampoule en donnant sa forme. Le signe « les deux poings qui se rejoignent » laisse penser à la lumière qui s'éteint puis qui réapparaît avec le signe /dispersion/ ou étendue de lumière.



Le clip confirme la possibilité d'interprétations multiples, en effet, l'image 2 tout au début du clip peut suggérer une « explosion », les autres plans peuvent accréditer l'hypothèse d'un jeu de clair-obscur.

Enfin, les sous-titres sur le document d'origine proposent un autre choix de traduction :

« Ce visage figé était éclairé d'une ampoule puissante à l'écran apportant une esthétique supplémentaire ».

Propositions de restitution du segment 2

Proposition 1 : Oui, c'était beau de par le visage ainsi figé, et la lumière de l'ampoule qui jaillit après l'obscurité et qui se disperse dans l'espace tel un nuage.

Proposition 2 : Le visage sans expression et ce jeu de « clair-obscur », rendu par la présence de l'ampoule donne un effet d'une grande beauté.

Proposition 3 : Le visage sans expression, la présence de l'ampoule qui s'éteint et se rallume en diffusant une lumière, accentue encore la beauté de l'image.

4. Prestations des candidats

Pour le concours externe, la moyenne des notes de l'épreuve de compréhension-restitution est de 10,12/20, les notes des quatre candidats non éliminés s'échelonnent entre 7,34 et 14,68.

4.1 Compréhension-restitution

Remarques générales:

Les prestations des candidats témoignent d'une compréhension globale de la LSF visiblement correcte et d'une certaine maîtrise du français. Malgré quelques imprécisions, la plupart des candidats restituent correctement le sens de la LS-vidéo. Deux copies présentent une restitution presque complète. Des maladresses ou incorrections sont relevées dans certaines copies, sans qu'elles entravent la compréhension générale. La différence entre les candidats se fait essentiellement sur la compréhension fine et la restitution de détails, ainsi que sur la qualité d'expression en français.

Les candidats sont invités à soigner leur écriture de sorte à être bien compris par les correcteurs.

Propositions intéressantes	Commentaires du jury
<p>Courte introduction de contexte Une introduction permettant de contextualiser l'extrait est proposée dans plusieurs copies.</p> <p>Plan visible et fidèle au discours d'origine : Plusieurs candidats se sont appuyés sur l'organisation du texte pour structurer leur restitution en deux parties.</p>	<p>Bien qu'une telle introduction ne soit pas obligatoire, elle témoigne d'une bonne appréhension de la situation de communication et participe de sa compréhension.</p> <p>Le jury conseille de faire apparaître la structuration en recourant à des alinéas de sorte à créer des paragraphes.</p>
Maladresses ou erreurs	Corrections ou conseils du jury
<p>Propositions multiples de restitution en première partie d'épreuve.</p>	<p>Une seule proposition est requise dans cette première partie d'épreuve, le candidat doit choisir celle qui lui paraît la plus pertinente.</p> <p>Dans cette partie de l'épreuve, les candidats n'ont pas à justifier leur choix par des</p>

<p>Contre-sens : Plusieurs candidats n'ont pas compris certains propos de Chantal Liennel : ce n'est pas Chantal Liennel qui n'a pas remarqué l'absence d'expression du visage des acteurs, mais le public sourd.</p> <p>Deux candidats n'ont pas compris qu'il y avait un changement de situation d'énonciation dans le passage où Marie-Thérèse L'Huillier explique que « l'interprète » de la chanson rencontre une femme. Les deux candidats ont écrit que c'est Marie-Thérèse L'Huillier qui rencontre une femme. (0'54).</p> <p>De nombreux candidats n'ont pas compris (0'32) que ce n'est pas Marie-Thérèse L'Huillier qui vit deux situations en parallèle, mais bien elle et Chantal Liennel qui connaissent deux expériences différentes à la même époque.</p> <p>Confusion ou lexique inconnu :</p> <p>Le signe /rédacteur en chef /n'est pas connu des candidats.</p> <p>Un candidat écrit calme pour le signe /être rassuré/.(4'04)</p> <p>Expressions maladroites, incorrectes ou inappropriées :</p> <p>On relève dans une copie « en jettent plein la vue » qu'on pourrait remplacer par « impressionnent », ou encore « casser l'image » à quoi on pourrait substituer « ternir l'image ».</p>	<p>explications ou des synonymes entre parenthèses, par exemple :</p> <p>Chantal Liennel signe « je pense que le public (pointage manuel très rapide) ne l'a pas remarqué ». Chantal Liennel répond à la question de Marie-Thérèse L'Huillier sur la réaction du public lors d'une représentation avec des acteurs sourds qui jouaient sans expression du visage.</p> <p>Le repérage des actants nécessite de porter une plus grande attention aux pointages et au regard, ainsi qu'aux structures de transfert.</p> <p>Le proforme [<i>main plate</i>] exécuté par les deux mains symétriquement est en fait un déictique désignant respectivement les deux interlocutrices : Marie-Thérèse L'Huillier et Chantal Liennel.</p> <p>Un niveau de langue correct est attendu : le langage familier doit être évité, sauf s'il émane de l'auteur du texte.</p> <p>Le jury conseille aux candidats de continuer à enrichir leur langue par la fréquentation de discours variés en LSF de bonne tenue.</p> <p>Concernant le français, une pratique régulière de la lecture permet d'enrichir son expression.</p>
---	---

4.2 Analyse de segments

Aucun candidat n'a réalisé l'exercice dans son intégralité. La consigne demande en outre de procéder à des comparaisons avec le français.

- Un seul candidat s'est conformé à cette demande.
- Un autre a essayé de donner quelques exemples dans un tableau, mais de façon peu explicite.

Propositions intéressantes	Commentaires du jury
Précision de l'analyse et des termes employés :	Le jury salue l'utilisation de termes linguistiques corrects et faisant référence à des modèles théoriques maîtrisés. Même s'il ne s'agit pas d'un travail scientifique, le jury apprécie la maîtrise de termes adéquats, qui ne sont pas forcément des termes savants, mais doivent être clairs et précis, il souhaite évaluer la maîtrise de la description linguistique en français ainsi que les qualités pédagogiques des candidats.

Maladresses ou erreurs	Corrections ou conseils du jury
<p>Imprécisions de la description linguistique</p> <p>Aucun candidat n'a relevé toutes les personnes nommées dans le segment (Chantal Liennel n'a été référencée par aucun candidat).</p> <p>Absence de référence au <i>time code</i>.</p> <p>La description linguistique s'est souvent limitée à deux paramètres : la configuration et le regard.</p> <p>Absence de réponse à la consigne</p> <p>Certains candidats ont juste « décrit » les différents éléments signés par Marie-Thérèse L'Huillier (référence à la photo en noir et blanc) sans aborder la question de l'espace de signation.</p> <p>Maîtrise insuffisante du français</p> <p>Très peu de propositions de restitutions en français ont été faites.</p> <p>Le français n'est pas toujours bien maîtrisé, ce qui rend l'analyse confuse.</p>	<p>Il s'agit ici d'un transfert de personne (TP)</p> <p>Certains candidats ne précisent pas à quel moment de la LS-Vidéo ils font référence, alors qu'ils pourraient mentionner le <i>time code</i> de l'unité linguistique qu'ils décrivent.</p> <p>Les paramètres linguistiques sont parfois décrits de façon peu précise ou lacunaire. Il convient de qualifier les mouvements et de déterminer plus précisément les parties du corps ou du visage impliquées.</p> <p>On ne peut que recommander une lecture attentive de la consigne.</p> <p>Le jury conseille aux futurs candidats de préparer en français l'expression de la comparaison et la description linguistique.</p>

B. Deuxième épreuve : commentaire dirigé en LSF (session 2021)

ATTENTION modification des épreuves en 2022 : pour connaître les nouvelles modalités du concours, veuillez consulter l'arrêté du 25 janvier 2021, sur le lien suivant :
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486>

1. Définition de l'épreuve

L'arrêté du 19 avril 2013 JORF n°0099 du 27 avril 2013 définit l'épreuve d'admissibilité de la façon suivante : il s'agit d'un « *Commentaire dirigé en langue des signes française d'un texte littéraire ou de civilisation en français, mettant en jeu des problématiques proposées par les programmes des collèges et des lycées.* ».

Le coefficient de l'épreuve est de 2.

La durée totale de composition est de 5 heures. Il est conseillé d'exploiter la totalité de la durée de composition.

Étapes possibles pour cet exercice :

Première lecture / lecture plus fine avec prise de notes : repérage des idées principales et de la structure du texte avec relevé d'indices de forme : mots, expressions, citations avec les références aux numéros de lignes... / élaboration de la problématique / élaboration du plan du commentaire / brouillon et support de présentation en LS : plan détaillé, parties éventuellement sous-parties et idées dans chaque partie, exemples ou citations / tournages successifs, autant de prises que nécessaire pour aboutir à une production formelle et dépouillée, autant que possible, d'erreurs, de maladresses ou de parasites.

2. Sujet et attentes du jury

Le sujet est téléchargeable à partir de ce lien :

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/68/1/s2021_capes_externe_lsf_2_1394681.pdf

SOURCE : Alexis SLUYS, « Éducation intellectuelle du sourd-muet à l'Institut de Berchem-Sainte-Agathe », Revue internationale de l'enseignement des sourds-muets n°7, octobre 1885.

CONSIGNE : *Vous produirez, en langue des signes française, un commentaire dirigé du texte proposé, en vous attachant particulièrement à démontrer en quoi le point de vue exprimé par l'auteur reflète l'idéologie oraliste de son époque.*

Éléments clés en vue du commentaire :

Qu'est-ce qu'un commentaire dirigé ?

Le commentaire dirigé en LS-Vidéo est un exercice de production écrite ou ici en LS-Vidéo, en quelque sorte « dirigé », suggéré par un texte. Il suppose de la part du candidat qu'il exprime, non pas son avis, mais la compréhension qu'il a construite du point de vue ou de l'état d'esprit de l'auteur du texte.

Ainsi le jury attend qu'à partir des éléments formels (**formes linguistiques, typographiques ou textuelles**) et de **ses connaissances personnelles** (générales, historiques ou culturelles), le candidat expose et justifie son interprétation du sens global et profond du texte et de l'intention qu'il lui prête.

Le commentaire **se structure autour d'une problématique** suggérée par le texte et posée dans l'introduction. Cette problématique est **développée** ensuite **dans deux, trois ou quatre parties destinées à organiser de façon cohérente** les différents éléments de la présentation. La conclusion permet de faire la synthèse de ces éléments problématisés.

Comment procéder ?

1) Comprendre l'auteur à travers le texte

Repérer le type de texte (genre : lettre, extrait de roman...), la date de parution (époque d'écriture par rapport au temps du récit, si c'est un récit), l'auteur (qui est-il ? que cherche-t-il à montrer, à défendre ou à faire ressentir au lecteur ?).

Repérer le thème ou la problématique centrale du texte.

Relire la consigne qui constitue une aide ou une indication.

Relever des mots ou expressions du texte qui permettent son interprétation (champ lexical : mots d'une thématique donnée), ainsi que les éléments typographiques (alinéas, sauts de paragraphes, changements de polices de caractères) et les ruptures (changements d'idées ou oppositions) qui structurent le texte. Ce relevé permet souvent de repérer les lignes de force, les thèmes du texte

et de dégager une ou plusieurs problématiques.

2) Parallèlement, mettre en relation ces indices avec des connaissances, des commentaires en notant :

Ce que les éléments relevés évoquent, ce que l'on ressent en les lisant,

Ce à quoi ils font penser,

Les informations de contexte utiles pour comprendre le texte (certains sont explicitement donnés dans le texte ou le paratexte, d'autres nécessitent de faire appel aux connaissances personnelles du lecteur).

3) Choisir une problématique

La problématique, issue des lignes de force du texte, doit être posée sous la forme :

- d'un questionnement suggéré par le texte (il ne s'agit pas d'une simple question fermée à laquelle on répond par oui ou non),

- d'un problème, d'une situation ou d'un ressenti complexe posé par l'auteur.

4) Déterminer les différentes parties

En regroupant les idées issues du travail préalable autour du texte,

En les ordonnant de façon thématique, logique, chronologique ou dialectique (une partie venant répondre ou s'opposer à une autre). Ce choix dépendra du texte, plusieurs choix sont possibles.

5) Préparer l'introduction et la conclusion

L'introduction :

En présentant le texte et l'auteur et en introduisant quelques informations de contexte,

En introduisant la problématique suggérée par le texte, formulée de façon brève et synthétique,

En présentant les parties qui feront l'objet d'un développement.

La conclusion :

En reformulant de façon synthétique ce qui ressort du commentaire,

En ouvrant une perspective finale suggérée par le texte qui permet d'ouvrir vers d'autres horizons (pas trop éloignés du propos de l'auteur)

6) Exposer le commentaire en LSF, en enregistrant la présentation

À partir de notes affichées derrière la caméra (cela permet notamment d'éviter de fréquents et longs décrochages du regard, tout en profitant de l'aide de notes écrites ou schématisées, situées dans un axe proche de celui de la caméra),

Sous la forme de parties et sous-parties (un fichier par partie ou par sous-partie, fichiers distincts pour l'introduction et la conclusion).

En relisant les productions vidéo afin de les vérifier et de les réenregistrer si nécessaire.

Le jury conseille aux futurs candidats de consacrer un temps à l'exploration de la consigne et à un relevé systématique d'éléments du texte susceptibles d'être exploités. Après lecture de la consigne, les candidats pouvaient, par exemple, procéder à un relevé des propositions renvoyant la langue orale et à la langue des signes et donc à la méthode orale par opposition à la méthode dite « mixte », en indiquant la façon dont celles-ci sont évoquées dans le texte et les commentaires que cela inspire. Le tableau ci-dessous mentionne les éléments les plus importants et en gras les idées fortes qui peuvent orienter la problématisation.

RAPPEL

Il ne s'agit pas de faire état de tout ce que l'on connaît, ni de commenter tous les détails du texte, mais de choisir les informations et les indices les plus pertinents pour sa compréhension.

Proposition de contenus et de présentation et conseils du jury

Exemple de relevé comparatif des formulations relatives à la langue orale et à la langue des signes		Commentaires
Langue orale	Langue des signes	
<p><i>langage articulé</i> <i>langage de mots</i></p> <p>« la conception de la pensée chez les sourds-muets... selon <u>les lois correctes</u> de la logique et de la grammaire »</p>	<p><i>Langage par signes</i> <i>Dactylologie</i></p> <p>« <i>l'insuffisance</i> de ceux qui n'ont pas d'autre moyen pour exprimer leur pensée »</p> <p><i>L 18 à 21 « Moi manger avec cuiller soupe ». Il a <i>supprimé</i> plusieurs mots ;</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - La notion de langage articulé est utilisée depuis Aristote qui compare le langage animal non articulé et le langage humain articulé. - Confusion totale de la langue et de la pensée révélant une conception de la langue comme relevant de la seule logique et non pas d'un usage faisant apparaître des régularités. - L'idée du langage des signes comme un moyen par défaut. - L'image d'une langue construite à partir du français, ou d'un français très

	<p><i>il a substitué l’infinitif impersonnel à l’indicatif présent personnel ; et il a transposé des mots. »</i></p> <p>« Impuissant à comprendre les nuances »</p> <p>« sa façon incomplète de penser »</p>	<p>approximatif, par transposition littérale. La même idée est véhiculée concernant les langues étrangères jugées « barbares ».</p> <p>- Un vocabulaire négatif est appliqué systématiquement à la langue des signes par opposition au langage articulé paré de tous les avantages.</p>
Stratégies et méthodes pédagogiques		
<p>Oralisme</p> <p><i>La méthode orale est la seule...</i></p> <p><i>permettre aux sourds-muets de communiquer avec les entendants parlants (répété L. 31)</i></p> <p><i>L.31 Rectitude de la pensée</i></p> <p><i>L.53 gymnastique</i></p>	<p>Gestualisme - <i>Méthode mixte</i></p> <p><i>L. 34 à 36 Le sourd-muet instruit par le langage des signes n’arrive pas à comprendre exactement la langue écrite. Il n’a jamais que des conceptions par à peu près, des lueurs de conception.</i></p>	<p>La méthode mixte était dite méthode française par opposition à la méthode allemande oraliste pure. La méthode gestuelle n’a que très peu été pratiquée elle est promue par l’Abbé de l’Epée, Bébien et Berthier et a donné lieu à l’idée « d’âge d’or » dans la communauté sourde.</p> <p>L’idée que seule la démutisation et l’acquisition de la langue orale permettent aux sourds de s’insérer dans la société est encore un des arguments majeurs en faveur de l’oralisme.</p>

<p><i>laryngée</i></p> <p><i>L.54 Un si grand nombre d'heures aux exercices d'articulation</i></p> <p><i>L.55-57 Disons toutefois... actions usuelles ...les objets dont l'enfant se sert le plus communément... représentés intuitivement</i></p> <p><i>L.59 des croquis dessinés vivement</i></p> <p><i>L.77-79 Ce n'est que plus tard lorsque son organe vocal est entièrement assoupli, qu'il peut parler sans effort et s'occuper librement du sens des mots et des phrases ; c'est alors seulement qu'il devient apte à saisir les idées générales et abstraites.</i></p> <p>Nécessité de regrouper les élèves par niveau pour éviter qu'ils ne retombent</p>		<p>- Référence à orthopédie : L'hygiénisme du 19^e siècle assouplissement de l'appareil vocal (idée d'Itard largement développée dans ses écrits et reprise par Gouillot et d'autres).</p> <p>- Idée d'une rééducation qui précède la véritable éducation. Sluys est conscient de l'effort demandé, mais semble comme ses condisciples justifier cet effort par la finalité attendue. On remarque au passage le « <i>Disons toutefois</i> » qui semble « excuser » l'effort considérable demandé aux enfants.</p> <p>Approche intuitive, avec utilisation de l'image, particulièrement chez les sourds (cf. l'abbé Vanin, Sicard, Bébien...). On note quand même cette préoccupation par rapport à une période précédente où les besoins de l'enfant étaient peu pris en considération.</p> <p>- Le sens est second et n'arrive qu'après un long travail sur la forme vocale et écrite, après la mécanique articulatoire (cette idée est déjà présente chez les premiers précepteurs de sourds tels que Juan De Pablo Bonnet qui publie en 1620 la <i>Réduction des lettres à leurs éléments primitifs et art d'enseigner à parler aux muets</i>, traduite</p>
--	--	--

<p><i>dans le langage des signes</i></p> <p><i>L.96 à 98 dans toutes les circonstances ordinaires de la vie, nos élèves soient exercés au langage articulé.</i></p>		<p>en français en 1890 par Bassouls et Boyer).</p> <p>- Chaque instant de la vie de l'enfant à l'institut est contrôlé pour éviter qu'il ne soit mis en contact avec la langue des signes, ces pratiques eurent cours partout en Europe, on sait par divers témoignages qu'elles débouchèrent même sur des sévices.</p>
---	--	---

Ce travail préalable suggéré par la consigne permettait de dégager les lignes de force du texte et d'articuler les indices relevés dans le texte avec une problématique et des commentaires appuyés sur les propos de l'auteur.

Problématisation et plan :

L'analyse textuelle permet de comprendre clairement l'option oraliste de l'auteur face à l'irrépressible utilisation de la langue des signes par les élèves sourds. On devine derrière lui les nombreux auteurs spécialistes de la surdité, partisans de la méthode orale pure, seule méthode jugée capable de « rendre les sourds à la société », voix dominante à l'époque, depuis bien avant le congrès de Milan de 1880 (Pereire, Itard...). Plusieurs plans peuvent alors être adoptés, l'un reprend la structure du texte, l'autre s'en dégage et propose un développement plus dynamique et distancié.

Proposition de plan 1

Introduction

« L'éducation intellectuelle du sourd-muet à l'institut de Berchem-Sainte-Agathe » est un texte écrit par Alexis Sluys, instituteur belge et directeur de l'École normale pour instituteurs de Bruxelles de 1880 à 1909. Le texte est paru dans la revue internationale de l'enseignement des sourds-muets en octobre 1885. Dans le passage proposé, l'auteur expose son positionnement en faveur de la méthode orale dans l'enseignement des enfants sourds. Fervent défenseur de l'éducabilité universelle, Alexis Sluys, non-spécialiste de la surdité et de la langue des signes, pense alors que la langue orale est le seul moyen pour les sourds d'accéder à une pensée abstraite et de s'intégrer à la société. La date de

parution de cet extrait correspond à la période, qui va durer une centaine d'années en Europe, pendant laquelle l'utilisation de la Langue des Signes sera bannie des écoles.

La première partie montre l'opposition suggérée par l'auteur entre le langage articulé et le langage par signes. Non spécialiste de la surdité on observe comment Sluys reprend les arguments oralistes dominants à son époque. Le texte reflète en effet parfaitement la controverse entre gestualisme et oralisme, représentée par des figures célèbres, telles que l'Abbé de L'Epée et Peireire ou en Allemagne Heinicke. La seconde partie décrit et commente les méthodes employées dans l'institut pour limiter l'utilisation du langage par signes et privilégier le langage articulé. On découvre ainsi une organisation où tous les aspects de la vie du jeune sourd au sein de l'institut étaient minutieusement contrôlés : que ce soit dans les apprentissages ou lors des récréations et des temps libres.

I. L'opposition entre langage articulé et langage par signes : la majorité et la minorité, l'inné et l'acquis :

1. Les comparaisons entre les deux langages : l'auteur donne plusieurs exemples dans le texte pour mettre en avant son idée de l'importance pour un élève sourd de pouvoir parler :

- Pour communiquer avec les entendants-parlants en opposition avec le sourd-muet.
- Pour la structuration de la pensée, il cite Boileau « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. »

2. Les comparaisons du développement de la pensée chez l'enfant.

- La langue qui l'**empêche** de comprendre les nuances, il utilise les termes de « est confiné ».
- « Notre but est de fournir à l'enfant le langage articulé » : la notion de réparation est toujours présente et mise en premier plan.

Tout ce qui est relaté par l'auteur fait écho à des textes et des idées d'autres pédagogues, ou de médecins : Itard, les professionnels présents lors du Congrès de Milan. Le vocabulaire employé renvoie à l'idée négative de manque et de pauvreté comme en témoigne l'extrait suivant :

Extraits du texte : « ils reviennent aux signes pour parer à l'**insuffisance** de ceux qui n'ont **pas d'autre moyen** pour exprimer leur pensée. » / « communiquer avec les entendants » / « **est confiné** » / « la manière de penser » ...

II. Les méthodes employées pour que les élèves utilisent le langage articulé :

1. Les élèves sont répartis dans l'institut en fonction de leur âge et toujours en présence d'un adulte qui contrôle les apprentissages :

- Dès leur arrivée, les élèves sont regroupés par âge.
- La première année est consacrée à l'articulation.

- L'instituteur est également présent lors des récréations.

- Dans une même classe, les élèves sont séparés en fonction des degrés d'apprentissage.

2. Comment se déroulent les étapes de l'apprentissage ?

- Le suivi d'un schéma très précis : l'objectif premier est de faire en sorte que l'appareil vocal fonctionne : des exercices spécifiques durant la première année à l'institut.

- Tout est organisé pour que l'enfant passe par l'utilisation du langage articulé : les noms des objets qu'il utilise à la récréation, il apprend en même temps à articuler et à comprendre les nouveaux mots.

Là encore, en France et ailleurs en Europe, nombreux sont les témoignages qui relatent les pratiques souvent maltraitantes visant à éradiquer la langue des signes. (cf. Bébian, Berthier, etc.).

Conclusion :

À travers ce texte, l'auteur met en avant des pratiques utilisées dans la majorité des pays européens suite au Congrès de Milan qui a interdit l'utilisation de la Langue des Signes dans l'enseignement. Pourtant, avant le Congrès de Milan, la Langue des Signes était la langue d'enseignement dans les instituts. Celle-ci a été adoptée aux États-Unis à l'Université Gallaudet grâce notamment à Laurent Clerc, enseignant sourd à l'INJS. Elle n'a jamais cessé d'être utilisée.

Ouverture possible en fin de conclusion : le modèle américain comme élément déclencheur du réveil sourd en France ?

Les références aux indices formels du texte doivent donner lieu à des développements visant à indiquer comment ils sont interprétés.

Proposition de plan 2

On peut aussi produire un exposé en trois parties donnant à voir différentes facettes nuancées de la pensée de Sluys.

Introduction

→ **Contextualisation du texte et de l'auteur :**

- En tant que pédagogue non spécialiste de la surdité, inspiré par l'**idéologie oraliste** de son époque (congrès de Milan 1880, note de référence Ludovic Goguillot : *De la période préparatoire à l'enseignement des éléments d'articulation*),

- Mais aussi mu par l'idée – de l'**éducabilité universelle** (le droit à l'éducation des sourds // les droits de l'homme 1789, Condorcet l'instruction pour tous) cf. titre « *L'éducation intellectuelle du sourd-muet* ».

→ **Problématisation :**

Comment permettre aux élèves sourds de s'intégrer dans la société, au moyen d'une éducation

adaptée, quelle langue utiliser, quelle méthode adopter ?

→ **Annnonce du plan**

I. Sluys reflet des préoccupations pédagogiques de son époque

II. Reflet des conceptions linguistiques de son époque

III. Relai de l'idéologie oraliste au service de l'intégration sociale

Développement

I. Les questions pédagogiques de l'époque (point de vue positif du texte)

- À l'aube des pédagogies nouvelles centrées sur les besoins de l'enfant (besoin de jeu, besoin de relations avec ses pairs, besoin de référence à des expériences usuelles)

- Le rôle de l'expérience, arrivée des méthodes actives (confondues avec en mouvement, mouvement articulaire, activité physique...)

II. Conception d'une langue pure

- Les langues « barbares » vues par le prisme du manque

- La langue des signes, insuffisante par rapport aux langues vocales (comparaison grammaticale avec le français comme référence absolue) : *ni temps, ni mode aux verbes ; que les articles, les pronoms, les prépositions, les adverbes, les conjugaisons sont supprimés*

- La langue des signes, obstacle à l'abstraction

III. La préférence pour l'oral au service de l'intégration sociale cf. congrès de Milan

- La réaction oraliste au mouvement gestualiste impulsé par L'Abbé de l'Epée, Bébien et Berthier, etc.

- La question de la méthode mixte et de la présence de deux langues (mélanges/influence sur les autres enfants, etc.)

- La seule méthode : en vue de « rendre les sourds à la société » (idée de l'intégration qui commence avec Blanchet, Grosselin...) // obligation scolaire Jules Ferry 1881-1882.

Conclusion

- La controverse oralisme / gestualisme de L'Epée / Heinicke (Pereire) sensible à travers le texte.

- Les débuts de l'éducation des sourds et sa démocratisation ne vont pas sans questionnements qui vont bouleverser les conceptions pédagogiques et linguistiques de l'époque.

- De nombreux préjugés font alors obstacle à la reconnaissance de la langue des signes qui ne seront levés qu'à la fin du vingtième siècle où l'on démontrera que la langue des signes est une langue à part entière, dotée d'une grammaire et capable de tout dire.

Dans chaque partie, les développements doivent s'appuyer sur les indices du texte (avec des références précises aux numéros de ligne), renforcés par les commentaires du candidat qui viennent étayer son analyse.

3. Prestations des candidats

Durée et maîtrise de la production en LS-vidéo

Les enregistrements produits par les candidats ont des durées assez comparables. Les commentaires filmés ont été séquencés de façon assez similaire, correspondant aux différentes parties ou sous-parties du plan adopté. Certaines séquences plus longues ont posé quelques problèmes de mémorisation et donné lieu à des hésitations et des incorrections non corrigées. Une bonne organisation des fichiers vidéo (durée, taille des parties, intitulés explicites et hiérarchisés) est appréciée, car elle permet au jury de mieux juger de la cohérence d'ensemble.

D'une session à l'autre, les candidats progressent dans leur maîtrise de la LS-vidéo. Leur tenue vestimentaire est adaptée à cet exercice. Le jury constate que les positions adoptées (debout ou assis) permettent une bonne appropriation de l'espace de signation. Rappelons l'importance du regard "face caméra" qui permet le repérage des structures (unités lexicales/unités de transfert), la caméra figurant alors un interlocuteur potentiel. Le jury conseille aux candidats de s'entraîner à s'exprimer face caméra de sorte à garder un certain naturel et surtout de mobiliser efficacement le regard et la mimique, ce que certains parviennent tout juste à faire.

4. Maladresses et erreurs à éviter ; recommandations du jury.

Le jury a relevé quelques propositions intéressantes ainsi que certains écueils à éviter. Des exemples sont repris en LSF sur le site dédié au CAPES de LSF.

Relevé de productions des candidats et commentaires

Productions intéressantes	Maladresses ou erreurs	Commentaires, explications, conseils
Introduction originale où la candidate "prend un livre sur une étagère" et démarre sa		

présentation.		
Analyse de l'utilisation du "nous" et non du "je", en citant plusieurs lignes (2, 12, 26) : l'auteur, l'enseignant, les entendants. Analyse de l'utilisation du mot "TOUS" : mots, endroits, personnes.		Le jury apprécie les références précises et l'analyse approfondie d'éléments du texte. Il faut mentionner les lignes d'où sont extraites les citations.
	Confusion et impropriété lexicale Le signe de la "Belgique" est traduit par "Dijon" "cantine » est signé « self-service".	Confusion entre les deux signes Belgique (avec le pouce), Dijon (avec l'index). Anachronique pour l'époque.
	Erreurs paramétriques Des erreurs, des hésitations et des répétitions lors de l'épellation dactylographique Des erreurs de configurations sur des signes simples : formation, institut, congrès, chose, riche, soupe, avec, souplesse, activité...	L'épellation doit être fluide à ce niveau. Ces signes courants doivent être parfaitement maîtrisés au niveau CAPES.
	Présence de français signé : "durant les temps de ..." est traduit par "temps".	
	Commentaires et effets hors de propos La méthode orale est	L'exercice de commentaire dirigé ne supporte pas l'ajout

	<p>comparée à la Théorie de Pavlov.</p> <p>Affirmation qu’au bout d’un an d’exercice articulatoire, l’élève sourd parle parfaitement (?!), “<i>comme un avocat</i>” (?) avec une mimique moqueuse en fin de phrase, disant “<i>enfin presque</i>”.</p> <p>Une candidate s’approche de la caméra, de plus en plus, en signant tête baissée.</p>	<p>d’observations personnelles supposées humoristiques, dès lors qu’elles ne correspondent pas au propos et au registre de l’auteur.</p> <p>Le commentaire dirigé n’appelle pas d’effets de mise en scène ou de cadrage non standard.</p>
	<p>Présence de répétitions et de reformulations correctives</p> <p>Certains candidats ne recommencent pas leur vidéo quand ils se trompent (ex. : « psychologue linguistique », « pardon psychologue »).</p>	<p>Il est conseillé de ne pas faire de segment vidéo trop long pour pouvoir corriger les erreurs commises.</p>
	<p>Forme et contenu de l’introduction inadéquats</p> <p>Absence de problématique et d’annonce de plan.</p> <p>Commentaires anachroniques</p> <p>Trop de détails sur le</p>	<p>L’introduction doit présenter la problématique et annoncer les parties.</p> <p>Il faut éviter de parler de la situation actuelle alors que le texte évoque le passé.</p>

	contexte.	La contextualisation doit rester brève.
--	-----------	---

PREPARATION A L'EPREUVE

Il est conseillé aux futurs candidats de s'entraîner au discours enregistré, à partir de notes écrites structurées, afin de prendre du recul sur leur prestation orale-signée et de s'habituer à s'exprimer dans une situation peu habituelle, face caméra, avec un support écrit.

Méthodologie générale de travail

Pour aboutir à l'enregistrement du commentaire dirigé, plusieurs activités distinctes doivent être engagées :

- Relever les indices périphériques permettant d'identifier l'époque, le genre et la fonction du texte :
 - Comprendre la consigne, les indications qu'elle donne quant à la problématique centrale du texte, dégager le fil conducteur suggéré afin d'orienter la réflexion et de structurer la composition ;
 - Lire et comprendre le texte, le "faire parler" en relevant des indices thématiques, linguistiques et de structuration.
- Concernant la production en LS-vidéo, il s'agit de :
 - Réunir les conditions matérielles et techniques nécessaires à un enregistrement de qualité
 - Élaborer un support écrit, du discours à produire, ou sous forme de schémas,
 - Produire un discours clair et structuré en LSF et l'enregistrer,
 - Relire et corriger sa production en procédant à des réenregistrements, s'il y a lieu.

La rubrique Bibliographie-Sitographie du présent rapport propose une liste d'ouvrages utiles. Par ailleurs, les signes correspondant aux principales figures de la communauté sourde sont consultables sur le site dédié au CAPES de LSF.

On ne saurait trop insister sur la nécessité de nommer précisément les parties du commentaire et sur l'intérêt de montrer comment elles s'articulent et en quoi elles éclairent la démarche de l'auteur.

Le commentaire doit se dégager de la paraphrase du texte, il doit en refléter l'esprit et les enjeux et mettre une démarche d'analyse personnelle au service de son élucidation.

Registre de langue

La réalisation d'un enregistrement en LSF nécessite que le candidat maîtrise les aspects techniques

de la LS-vidéo, mais aussi qu'il connaisse les enjeux et les codes d'une communication signée différée, dans un contexte d'épreuve du concours national du CAPES.

On attend une langue des signes académique et une structuration rigoureuse, intelligible et dynamique. La description des différents registres de langue en LS n'ayant pas encore fait l'objet de nombreux travaux linguistiques, les remarques portées ici relèvent davantage du bon sens que d'un cadre de référence bien établi. Certains signes lexicaux trop familiers sont à bannir. La posture corporelle du candidat qui reflète son état d'esprit renvoie aussi, dans le cas des LS, à un certain registre, par définition soutenu ou relâché : une épreuve de CAPES requiert une **attitude tonique** permettant des **propositions clairement articulées**, des **configurations et des emplacements nettement délimités** dans le temps et dans l'espace. Exception faite de propos rapportés issus des supports proposés qui doivent rester dans le registre originel dans lequel ils ont été produits et peuvent avoir un certain degré de familiarité, le candidat adoptera un registre linguistique courant, voire soutenu.

Ce caractère soutenu de la prestation du candidat sera aussi marqué par une **expression fluide**, peu interrompue par des temps de réflexion et de lecture des notes. L'organisation matérielle de l'épreuve rend possibles des prises successives qui doivent aboutir à une version finale formalisée, sans erreur si possible, et comportant peu d'hésitations. Le candidat évitera par exemple les gestes naturels d'auto-réassurance ou d'angoisse (soupirer, etc.), ce que l'on appelle les parasites langagiers. On recommande au candidat de prévoir un temps suffisant pour revoir sa production et ainsi repérer la présence de parasites langagiers ou d'erreurs de manière, le cas échéant, à la réenregistrer partiellement.

La « lisibilité » doit également être prise en considération, la vidéo limitant en outre la perception des volumes et des distances. Le candidat devra veiller à ce que l'intelligibilité de son propos soit facilitée ; il sera dès lors nécessaire de **modifier légèrement le débit et l'amplitude des signes**, sans exagération, l'**orientation des signes** pouvant parfois poser des problèmes de compréhension quand il s'agit d'un document filmé, ce qui nécessite de légères modifications d'orientation (de trois-quarts plutôt que de face). *Toute exagération pourrait néanmoins être considérée comme une sophistication inutile, voire parasite.*

Le candidat devra ainsi trouver, avec le plus grand discernement, les moyens de fluidifier et de rendre intelligible son propos, sans pour autant le dénaturer.

Le cadrage

En LS-vidéo, l'utilisation de l'espace de signation fait généralement l'objet d'une attention particulière, du fait de contraintes techniques de captation de l'image : cadrage, distance, luminosité, etc.

Un candidat a adopté un cadrage haut réduisant ainsi l'espace de signation.

Le cadrage doit permettre un recours à **l'ensemble de l'espace de signation**, sans que l'on sente de contrainte excessive (éviter un cadrage coupé au front ou à l'estomac, la présence d'une table qui gêne l'aisance corporelle et contribue à réduire l'espace de signation). Le candidat peut se lever s'il le souhaite et s'éloigner de l'objectif de sorte que le cadre de l'image coïncide parfaitement avec le cadre linguistique de l'espace de signation. Un cadrage réduit donne lieu non seulement à une expression étriquée et déformée sur le plan linguistique, mais il évoque une situation de communication moins formelle, de type MMS ou communication vidéo différée entre amis. *Le cadrage doit donc faire l'objet d'une attention particulière. Le candidat doit être placé au centre, il veille à ce que ses bras ne dépassent pas sur les côtés, gauche et droit. Afin de laisser une marge suffisante au-dessus de la tête, il est conseillé de mettre une main (poing fermé) sur la tête, ce qui permet au candidat d'ajuster sa position en se regardant dans l'écran* (voir Fig. 1). Afin de ne pas avoir à refaire les réglages à chaque prise, le candidat pourra disposer un repère de position au sol, sur lequel il se placera à chaque nouvel enregistrement.



Fig.1

Les figures 2 et 3 ci-dessous contreviennent à cette recommandation. En **Fig.2** Le poing est coupé, donc la marge sera très réduite. En **Fig.3** La marge excède la taille du poing, le signeur sera trop éloigné.



Fig. 2

Fig. 3

Pour les marges latérales, le repère d'ajustement des marges consiste à lever le poing et plier les coudes de sorte que la position du candidat soit centralisée sur l'écran (voir **Fig. 4**).



Fig.4

Les positions illustrées en **Figures 5 et 6** ci-dessous sont décentrées.



Fig. 5



Fig. 6

Le regard

La caméra matérialise un interlocuteur virtuel : ainsi, de la même façon que pour une communication en face à face, selon la nature du discours et les structures linguistiques impliquées, le regard pointera ou non vers la webcam.

Exemple : dans une description, le regard pointe régulièrement vers différents endroits de l'espace de signation, (cf. Fig. 7).

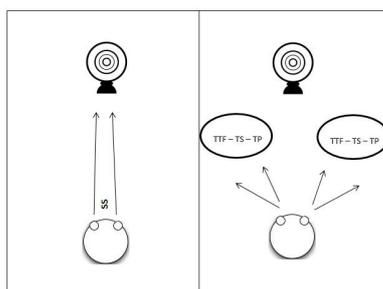


Fig. 7

En LS-Vidéo différée, le regard conserve les mêmes valeurs linguistiques que dans la communication en face à face : maintien du contact avec l'interlocuteur ; fonction déictique de pointage d'objets de la réalité, c'est-à-dire physiquement présents dans le contexte de l'énonciation ; fonction de pointage de référents linguistiques posés dans l'espace de signation; indices de la situation d'énonciation (qui parle à qui, qui pense quoi : le narrateur, un personnage ?) ; distinction entre visées illustrative et non illustrative, etc.

La gestion des fichiers

La possibilité d'enregistrer des fichiers séparés correspondant aux différentes parties du commentaire ne doit pas aboutir à fractionner excessivement le discours. Le candidat doit montrer sa capacité à mémoriser un discours assez long et à le restituer de façon correcte.

La dénomination des fichiers, quoique nécessairement lapidaire, peut faire ressortir la structuration adoptée ; en effet, par l'insertion de leur numérotation, les fichiers se trouvent rangés par ordre chronologique et suggèrent le plan (qui aura toutefois été annoncé en fin d'introduction).

Compétences pragmatiques

Certains candidats se montrent peu soucieux de la lecture des fichiers par le jury. Leur manque d'expressivité rend leur discours monotone, voire difficile à suivre. Il est conseillé de s'imaginer converser avec quelqu'un en tentant de retenir son attention.

Morphosyntaxe

Le jury a apprécié les efforts faits par quelques candidats pour mobiliser les structures de transfert et placer distinctement les entités du discours dans l'espace de signation. En revanche, certains candidats ne semblent pas à l'aise face à la caméra.

Dès lors que les programmes de LSF prévoient la maîtrise progressive par les élèves de la LS-vidéo,

on voit difficilement comment un futur enseignant pourrait lui-même ne pas en maîtriser l'usage. Un entraînement régulier est donc nécessaire lors de la préparation du concours.

II. Épreuves d'admission

ATTENTION modification des épreuves en 2022 : pour connaître les nouvelles modalités du concours, veuillez consulter l'arrêté du 25 janvier 2021 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486>

A. Mise en situation professionnelle (session 2021)

1. Définition de l'épreuve

L'arrêté du 19 avril 2013 publié au JORF n°0099 du 27 avril 2013 précise que les deux épreuves d'admission « *comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires* ».

Concernant l'épreuve de mise en situation professionnelle, il est précisé que « *L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents qui se rapportent à l'une des notions culturelles des programmes de collège ou de lycée. Ces documents peuvent être des textes, des documents iconographiques, des enregistrements vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.*

La durée de préparation de l'épreuve est de 3 heures, la durée de l'épreuve proprement dite est d'une heure, elle comporte deux parties. Une première partie, en langue des signes française, consiste en *la présentation, l'étude et la mise en relation des documents* (20 minutes), suivie d'un entretien en langue des signes française *durant lequel le candidat justifie sa présentation et développe certains éléments de son argumentation* (10 minutes).

Une seconde partie (d'une durée de 30 minutes également : 20 minutes de présentation / 10 minutes d'entretien), en langue des signes française ou en français, consiste en « *une proposition de pistes d'exploitation didactique des documents, en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, suivie d'un entretien en langue des signes française ou en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.* »

Chaque partie compte pour moitié dans la notation, le coefficient total de l'épreuve étant de 4.

Dans la deuxième partie de l'épreuve, le choix du français ou de la langue des signes vaut pour l'exposé et l'entretien. Le choix du français requiert la présence d'un interprète destiné à rendre accessibles les propos du candidat aux membres du jury, si ces derniers sont sourds. Le choix de la langue n'a aucune incidence sur l'appréciation de la prestation du candidat par le jury.

2. Sujet et attentes du jury

2.1. Présentation du sujet

Le sujet proposé pour cette session 2021, présenté en annexe 1, est disponible sur le site dédié aux concours du CAPES de LSF : <http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/> , rubrique « Sujets » puis « année 2021 ».

Le sujet est composé de deux documents, qui présentent des points communs qu'il appartiendra au candidat de mettre en évidence :

Document A : séquence vidéo *Deaf pa What ?, Typiquement Sourd. Quoi ?*, de Joël Liennel extraite du spectacle enregistré à IVT au Château de Vincennes en mars 1990 (durée : 2 minutes 47).

Consultable sous le lien : <https://youtu.be/Z2RWW18HkR8>

Document B : document iconographique, photographie en couleurs issue du dossier de diffusion du spectacle « *Le petit Prince* », d'après l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry (Gallimard, 1945), présenté à l'IVT. Aquarelles Marion Rivolier.

((Pour information, lien vers le site d'IVT pour consulter le dossier de diffusion du spectacle : <http://ivt.fr/tournees/le-petit-prince> - mots-clés : dossier / diffusion / IVT / Petit Prince.))

2.2. Attentes générales du jury

Le candidat doit montrer :

- Qu'il présente des qualités d'expression en LSF et/ou en français et sait analyser des documents, expliquer une intention, présenter et justifier une proposition, repérer les points communs entre

différents documents ;

- Qu'il repère une ou plusieurs thématiques et élabore une problématique ;
- Qu'il possède des capacités de synthèse ;
- Qu'il est capable de mobiliser des connaissances générales en lien avec le sujet ;
- Qu'il connaît les contenus d'enseignement et les programmes de la discipline en collège et en lycée ;
- Qu'il a commencé à réfléchir à des pistes de travail possibles ;
- Qu'il est attentif à la diversité des besoins des élèves et aux aides qu'il peut apporter à chacun d'eux ;
- Qu'il a réfléchi aux finalités de sa discipline, aux croisements possibles avec d'autres enseignements et aux projets susceptibles d'être mis en œuvre dans un établissement du second degré ;
- Qu'il est en mesure, au cours de l'entretien, de prendre en compte les questions et les réactions du jury et de porter un regard critique sur ses propositions.

Le jury attend une présentation structurée dont le plan est annoncé : introduction, énoncé de la problématique, annonce puis développement des différentes parties et une conclusion-ouverture.

Attentes concernant la présentation des pistes pédagogiques :

- Choix niveau, L1 ou L2
- Entrée culturelle / axes
- Sous-thème choisi
- Séquence / nombre de séances / volume horaire approximatif
- Compétences langagières travaillées
- Choix des activités
- Réflexion sur l'interdisciplinarité
- Progression pédagogique visée
- Mise en place pratique
- Matériel utilisé
- Modalités de travail envisagées
- Évaluations formative/sommative

2.3. Première partie de l'épreuve : mise en relation des documents

Lors de la première partie, le candidat doit idéalement être en mesure de présenter le dossier, sans paraphraser ou se cantonner à une description linéaire des documents. On attend de lui qu'il soit en mesure de présenter les principaux éléments factuels, sans dispersion, pour ensuite passer à des éléments relevant davantage de l'implicite, lui permettant ainsi de dégager une problématique qui articule les grands axes des trois documents.

2.4. Exemples de questions posées par le jury

- Pour la première partie de l'épreuve :

- Si le candidat ne les a pas mis en évidence : quels sont les points communs et les différences entre ces documents ?
- Quelle est votre interprétation personnelle de ces documents ?

- Pour la seconde partie de l'épreuve :

- Votre proposition pédagogique est-elle destinée à des élèves en L1 ou en L2 ?
- À quel niveau de classe votre proposition pédagogique serait-elle adaptée ?
- Les documents pourraient-ils faire l'objet d'activités adaptées au collège ? Pourquoi ?
- Pourquoi avez-vous choisi ce niveau en référence au programme ?
- Comment envisageriez-vous un travail en interdisciplinarité ? Avec quelle(s) matière(s) ? Et avec quel(s) objectif(s) ?
- Comment articuleriez-vous le travail collectif en classe et le travail individuel à la maison ?
- Comment envisageriez-vous l'évaluation en fin de séquence ?

3. Prestations des candidats

Les candidats ont parfois eu des difficultés à poser une problématique claire. Les différences entre les documents ont été plutôt bien repérées ; en revanche, la mise en évidence des points communs a été plus incertaine. Rappelons que toute interprétation des documents est recevable dès lors qu'elle est justifiée par le candidat. Les interprétations personnelles sont donc les bienvenues pour peu qu'elles soient appuyées sur des indices linguistiques ou iconographiques.

Le vocabulaire pédagogique et didactique a été mobilisé de manière adéquate chez certains candidats (séance, séquence, objectifs, etc.). Le jury regrette encore une connaissance trop superficielle des programmes.

Une candidate a su rebondir en utilisant certaines données auxquelles elle n'avait pas forcément pensé durant sa préparation, ce qui a généré des échanges intéressants avec le jury et a confirmé la capacité de la candidate à remettre en question ses propositions initiales.

Tous les candidats ont choisi de rester debout durant toute leur prestation. Certaines prestations ont été menées en français lors de la deuxième partie. Le jury rappelle que, quand le choix du français est fait avant l'épreuve, toute question posée par le jury, qu'elle soit en français ou en LSF, exige une réponse en français. Ceci ne signifie pas pour autant que certains exemples en LSF ne puissent pas être donnés.

Certains candidats n'épuisent pas le temps imparti malgré les encouragements du jury à ajouter quelques remarques complémentaires. Certains complètent leur présentation quand ils se rendent compte qu'il leur reste du temps.

Les programmes pour le collège et le lycée doivent être connus, notamment les « entrées culturelles », les « axes » et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, afin de pouvoir proposer des pistes pédagogiques cohérentes par rapport aux textes officiels.

Exemples de productions des candidats

Des remarques et recommandations du jury sont publiées en LS-vidéo sous le lien : https://youtu.be/_LdANW4ifXw

Points intéressants	Points à améliorer
Le titre du DVD a été signé en ASL, puis en LSF.	La plupart des candidats ont émis une problématique dans leur première partie, mais ils oublient d'y répondre à la fin de leur présentation.
Les candidats connaissaient les signes des personnes citées dans la vidéo. Il est rappelé que les signes des personnages historiques à connaître pour le concours sont sur le site du CAPES de LSF.	Durant l'entretien, les candidats se doivent d'être réactifs aux questions du jury. Les réponses trop laconiques ne sont pas souhaitables. Il faut faire preuve de réflexion argumentative et développer ses idées.
Un candidat a fait une proposition d'EPI construite, réaliste, avec une réelle réflexion de	Il est préconisé d'être autonome dans la gestion du temps octroyé pour l'exposé

complémentarité entre les matières.	(montre non connectée, réveil, chronomètre).
Évaluations : un candidat a fait des propositions très détaillées avec une approche formative d'une part, puis sommative / avec des consignes et des exercices très précis tant dans l'organisation matérielle, de durée et de lieux que dans les objectifs à atteindre.	Un candidat a dit trois fois qu'il n'y avait pas de consigne. Il est primordial de connaître les attentes liées aux épreuves.
Un candidat a fait une description très intéressante du document iconographique « le Petit Prince » : la personne assise représente le Petit Prince, la personne debout est celle qui part en voyage, l'amas de pierres est un chemin d'aventure, de difficultés à surmonter, avec une possible référence mythologique à Sisyphe, miroir entre la société actuelle et la scène présente sur le document, suggérant un message caché, imaginaire en lien avec la réalité, chemins semés d'embûches, construction identitaire, avenir d'adulte.	Il est rappelé qu'il s'agit d'un concours national. Les candidats se doivent d'avoir la bonne distance face au jury, une attitude adulte et exemplaire. Il n'est pas acceptable d'essayer d'établir une relation de complicité avec le jury ou d'avoir des propos déplacés à son égard.
	Plusieurs candidats ont émis des pistes de travail en classe en binôme ou trinôme, sans pour autant justifier leur choix / il s'agit de convaincre le jury du bien-fondé de ces choix et de leur utilité dans les apprentissages.
	L'espace de la classe doit être clairement décrit et les explications pédagogiques qui s'en suivent doivent respecter cet espace au sein de l'espace linguistique de signation.
	Le signaire utilisé doit être rigoureusement précis ; l'iconicité est, certes utile, mais elle ne doit pas pallier un manque de vocabulaire.

4. Recommandations du jury

Le jury n'attend pas de réponses uniques et convenues qui seraient les « bonnes réponses », mais une réflexion personnelle argumentée à partir des éléments prélevés dans les documents.

Afin de se familiariser avec l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, le jury préconise la fréquentation régulière de sites nationaux ou académiques disposant de ressources pédagogiques ou didactiques permettant aux candidats de se tenir informés des réformes ou des évolutions en cours.

Un entraînement préalable à l'exposé oral en temps limité doit permettre aux candidats de déterminer les conditions matérielles en adéquation avec les exigences de l'épreuve, mais aussi conformes à leur fonctionnement personnel.

4.1. Proposition d'analyse des documents et pistes de réflexion

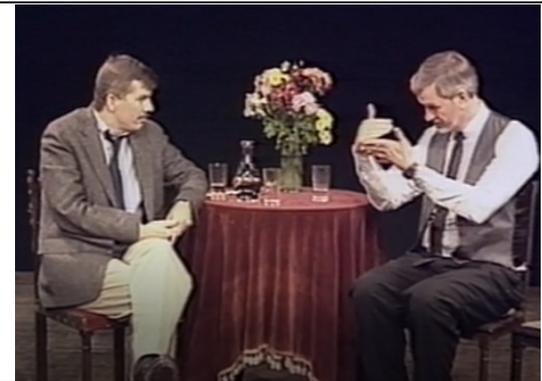
L'analyse préalable des documents permet en général d'en faire une meilleure interprétation.



Document A :

Séquence vidéo extraite du DVD *Deaf-Pa, What ? (Typiquement Sourd. Quoi ?)* Spectacle enregistré à IVT au Château de Vincennes en mars 1990.

Proposition d'analyse de la structure du document LS-vidéo.

	<p>Les deux personnages apparaissent d'emblée clairement opposés tels l'Auguste et le clown blanc, ce dernier, à droite sur l'image, évoque un [ORDRE] à suivre.</p>
	<p>Le second à gauche debout et toujours de connivence avec son public français parle davantage de [CONFUSION (BAZAR)].</p>
	<p>Souvent sur le mode provocateur, humoristique, comme ici où il imite le public français venu l'écouter.</p>
	<p>On comprend rapidement que la confusion à laquelle il fait allusion tient essentiellement à la langue des signes (ASL/LSF) il regarde ses mains comme instruments de cette langue... dont il se demande comment l'apprendre.</p>

	<p>Au passage on remarque la présence d'ASL dans son discours ici ([HOW]/puis [COMMENT]).</p>
	<p>C'est bien d'[HISTOIRE] de l'ASL qu'il va être question en lien avec la LSF.</p>
	<p>Tenant son rôle de trublion, le petit caché derrière le grand nous somme de ne pas prêter attention à ce qui est signé.</p> <p>Le jeu comique entre les deux est lancé quand il se fait prendre. Chaque fois, il exhorte les spectateurs à se détourner de son acolyte et à dormir par exemple.</p>
	<p>Le grand finit par lui ordonner de [S'ASSEOIR]</p> <p>On remarque au passage le paramètre manuel ([pouce-index] au lieu de [pouce - auriculaire]).</p> <p>L'ASL prend place dans cette unité lexicale. Cela ne nuit pas à la compréhension.</p>
	<p>ici [CLERC] ; [BIEN AVANT]</p> <p>Il parvient à commencer son propos historique « beaucoup pensent que c'est Laurent Clerc qui a été à l'origine de l'ASL, alors que bien avant lui aux USA... »</p>

	<p>On voit qu'il cherche son signe « île ». Il se trompe régulièrement de configuration (I... ÎLE / « ILL »).</p>
	<p>Le grand se tourne vers son camarade qui le corrige et ne se prive pas de se moquer de sa façon de signer.</p>
	<p>[SIGNER COMME UNE PATATE]</p>
	<p>Poursuivant son explication la grande figure en retournant sa main gauche paume vers le public évoque l'Amérique du Nord, le pouce évoquant la Floride, il place New York et indique à côté de New York un point.</p>
	<p>On remarque qu'usuellement le locuteur de LS ne se préoccupe pas de figurer les choses pour son interlocuteur et qu'il se contente de placer la « carte » face à lui, comptant sur son auditoire pour opérer le retournement. L'île en question est vraisemblablement l'île de Martha's Vineyard, connue pour avoir hébergé à l'époque une importante communauté de sourds isolés.</p>

	<p>[DEAF] (<i>ASL</i>) ; [SE MARIER] De nombreux sourds, poursuit-il, se marièrent entre eux, ils signaient entre eux.</p>
	<p>[GALLAUDET] ; [NAVIGUER] On remarque aussi la façon de signer « naviguer » avec deux mains plates.</p>
	<p>[DAY] (jour en <i>ASL</i>)</p> <p>Gallaudet se rendit à Paris où il rencontra Laurent Clerc qui l'aida à créer une école en Amérique. Le voyage de retour dura 44 jours (Signé en <i>ASL</i> « DAYS »).</p> <p>Ils créèrent l' [ASSD] (American School for the deaf) dans le Connecticut abrégé [C.O.N.N] où se retrouvèrent les sourds de l'île évoquée plus haut.</p>

Quelques pistes de réflexion sont proposées telles que :

- La rencontre avec l'autre
- L'interculturalité
- La culture sourde et l'humour
- L'histoire des sourds français et américains
- L'amitié entre les peuples
- Le théâtre sourd national et international (festival Clin d'œil, IVT et autres troupes locales).

Document B :

Photo issue de la représentation théâtrale donnée à l'IVT du *Petit Prince*



Des pistes de réflexion sont évoquées :

- Contraste entre le bleu de la planète le noir du fond et le beige/marron clair des pierres
- Fluidité de l'eau (mer et fleuves) / dureté des pierres
- Répétition de formes : cercles de la planète et de la lumière au pied du petit prince
- Idée de voyage
- Idée de rencontre et d'amitié
- Liberté
- Mouvement
- Montagne à gravir (référence possible au mythe de Sisyphe, parallèle avec le combat pour la reconnaissance de la LSF, sans cesse à (re-)conquérir ou la rencontre sourds-entendants toujours à réinventer.

Mise en relation entre les deux documents

- Éléments de description :

- Représentation théâtrale ;
- Lieu de représentation : IVT (Château de Vincennes et Chaptal) avec du public ;
- Arts visuels ;
- Décor reflétant des éléments géographiques, des références historiques et littéraires ;
- Deux protagonistes de sexe masculin ;

- dont l'un assis et l'autre debout ;

- Échos :

- L'idée de voyage, d'aventure
- La confrontation à l'autre, à la différence
- Dialogue interculturel
- La dimension mondiale / nationale de la culture (sourde ou entendante)

Exemples de liens avec les programmes

Niveau de classe 5 ^e L1	Terminale L1
<p>Entrée culturelle : regarder le monde, inventer le monde.</p> <p>Imaginer des univers nouveaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir la littérature sourde en mettant en évidence les aspects culturels - Apprécier le pouvoir de reconfiguration de l'imagination et s'interroger sur ce que les LS-vidéos et les images apportent à notre perception de la réalité. 	<p>Entrée culturelle : thématique 1 émancipations</p> <p>Axe 1 Langues des signes : identité et attachement culturel</p> <p>Réflexion sur l'attachement de la communauté sourde à certains personnages ou lieux emblématiques, liés à une histoire faite de réalité et de mythes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les liens privilégiés entre les États-Unis d'Amérique et la France dans l'histoire des sourds ? Quel en est l'héritage culturel, linguistique, éducatif...aujourd'hui ?

Autres problématiques possibles :

Comment la rencontre de l'autre différent de soi concourt-elle à l'enrichissement ?

Que peut-on attendre de l'autre ?

Comment altérité et identité se conjuguent-elles ?

4.2. Deuxième partie de l'épreuve : pistes d'exploitation didactique

Des recommandations en LS-vidéo sont publiées sous le lien : <https://youtu.be/aNAr98QAWX0>

Les propositions d'exploitation doivent être adossées à un niveau de classe et un type d'entrée dans la langue (L1 ou L2), mais les supports peuvent, de par leur lisibilité, être proposés tant en collège qu'en lycée.

La deuxième partie permettra de mettre en relation la créativité en matière de mise en œuvre d'un projet pédagogique, en adéquation avec les niveaux de classe annoncés et les programmes. Le candidat devra faire preuve de recul sur sa prestation le jour de l'épreuve ; il doit pouvoir réagir de façon professionnelle aux questions et remarques du jury, sans être trop déstabilisé lors des échanges dans le cadre de questions non préparées.

Les pistes pédagogiques peuvent, selon les sujets et les choix du candidat, être assez larges et donner lieu à des échanges avec le jury au sujet de la démarche pédagogique, ou sur un point didactique plus pointu du scénario pédagogique établi pour un niveau donné. Néanmoins, dans le cas d'un exposé qui ne développerait aucune séquence pédagogique, il est demandé au candidat de proposer des exemples précis de supports et d'activités rapportés à un moment de l'apprentissage.

Le jury conseille de choisir une ou deux possibilités et de les développer. L'approfondissement est préféré au survol de nombreuses pistes apparaissant alors comme un catalogue.

Il est important que le candidat privilégie une piste et décline ses objectifs et sa mise en œuvre.

Un des supports peut être utilisé comme support d'évaluation. On peut aussi envisager que le candidat précise l'utilisation qui peut être faite de chaque support.

Les pistes proposées doivent pouvoir s'inscrire dans le cadre d'un travail interdisciplinaire, ce qui est en cohérence avec l'une des compétences attendues d'un enseignant (liens possibles avec d'autres disciplines ici : Français, Arts, Littérature, langues vivantes étrangères...). Les activités permettant d'installer une mise en relation entre LSF et français, conformément au programme de LSF, sont appréciées, ainsi que l'inscription possible dans un EPI en collège et l'intégration dans le parcours culturel de l'élève. Il est également conseillé aux candidats d'évoquer des pistes pour l'évaluation dans leur présentation.

Entretien

Certains candidats, pensant ne pas connaître « la » réponse qui serait attendue du jury, disent qu'ils

ne « savent pas ». Il n'y pas pourtant pas « une » bonne réponse ». Le jury est ouvert à de nombreuses propositions pédagogiques et didactiques, tant qu'elles sont argumentées et construites, en référence aux programmes officiels.

Les questions posées par le jury appellent souvent plusieurs éléments de réponse. Elles peuvent donc être abordées par le candidat sous différents angles.

Si le candidat ne comprend pas ce qui est attendu de lui à travers la question posée, il peut demander à ce qu'elle soit reformulée, ou commencer sa réponse en disant comment il comprend la question.

Des recommandations en LS-vidéo sur la partie discursive sont publiées sous le lien : https://youtu.be/XXhFxfjq_iD0. Quant à la partie linguistique, des préconisations en LS-vidéo sont rendues publiques sous le lien <https://youtu.be/MCCP1izV7AM>.

B. Entretien en LSF à partir d'un dossier (session 2021)

1. Définition de l'épreuve

L'épreuve, définie par l'arrêté du 19 avril 2013, publié au JORF n°0099 du 27 avril 2013, « *prend appui sur un ou plusieurs documents écrits consacrés à un sujet de société en relation avec l'éducation* » dont le candidat fait « *un compte rendu en langue des signes française (dix minutes maximum) qui sert de point de départ à un entretien avec le jury.* ».

Le jury attend du candidat « *qu'il s'exprime avec aisance en langue des signes française en continu et en interaction en présentant et en défendant un point de vue argumenté et qu'il témoigne de sa capacité à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.* » La durée de préparation de l'épreuve est de 15 minutes et la durée de l'épreuve proprement dite est de 30 minutes au maximum (10 minutes maximum de présentation et, et selon la durée de présentation, 20 minutes ou plus d'entretien). Le coefficient de l'épreuve est de 4.

2. Sujets et attentes du jury

2.1 Sujet

Le support de l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier a consisté cette année en un extrait d'entretien avec Anne Pédron, enseignante d'histoire-géographie en lycée, auteure de : « La co-intervention, un modèle de cohésion de classe », *Bien débiter en lycée*, publié en juillet 2019 par Réseau Canopé.

Le sujet proposé aux candidats se trouve en Annexe 2.

Idées fortes du texte

Le texte apparaît comme un plaidoyer pour la co-intervention, plus précisément pour le co-enseignement qui permet de :

- Partager la charge mentale et physique
- Prendre du recul
- Apprendre de l'autre
- Cultiver une posture dialogique, redonner sens à l'erreur, au débat
- Favoriser la transdisciplinarité, les liens entre les disciplines, la complémentarité.

2.2. Compétences attendues

Compte tenu de la très brève durée du temps de préparation, le jury n'attend pas des candidats une compréhension extrêmement fine du texte ni une présentation détaillée et originale dans sa structuration. Il faut donc très vite saisir les idées clés et la problématique et se préparer à l'échange avec le jury.

L'épreuve permet précisément de départager les candidats sur la base de leur réactivité immédiate, de leurs réponses de bon sens, de leur capacité de réflexion et de leur ouverture d'esprit.

Cette épreuve n'a pas pour objet l'évaluation de connaissances réglementaires ou techniques ; on n'attend pas du candidat qu'il fasse preuve d'*érudition* juridique, institutionnelle ou réglementaire, mais qu'il se montre capable d'identifier et d'analyser les enjeux sous-jacents d'une problématique susceptible de concerner de près ou de loin sa future situation professionnelle, afin de proposer des réponses concrètes, de bon sens, fondées sur une juste appréhension du métier d'enseignant, des

valeurs républicaines de l'École et de sa mission éducative.

Dans cette perspective, les considérations politiques de même que les références à toute forme de morale personnelle sont à exclure, au profit d'une réflexion sur le positionnement professionnel responsable du professeur dans le cadre institutionnel de l'École, au regard d'une éthique humaniste et laïque, respectueuse des droits et devoirs de tous les membres de la communauté éducative.

À cette fin, le candidat ne se cantonnera pas à une position passive, il devra à la fois prendre position sur le fond et déterminer comment il comprend le lien entre la problématique posée par le texte et son positionnement en tant que futur enseignant. Le discours dilatoire est à bannir, au même titre que l'affirmation péremptoire et sans nuance : la prise de conscience par le candidat de la complexité de la situation qui lui est présentée, au regard du temps disponible pour la traiter, ne doit pas le paralyser, mais au contraire l'engager dans une analyse ouverte et réfléchie menant à une action cohérente, conforme aux exigences de sa mission éducative.

2.3. Éléments de méthodologie

Pour le sujet de cette session, l'idée centrale du texte figurait dans la première ligne du texte « *Y a-t-il d'autres avantages et bénéfiques dans le travail en co-intervention ?* ».

L'auteur soutient l'intérêt du co-enseignement, à travers cet entretien, ce sont les finalités de l'apprentissage qui sont interrogées, et de façon sous-jacente la question des liens entre les disciplines d'enseignement et donc entre les savoirs et les compétences à construire. C'est aussi le statut de l'erreur qui se trouve revalorisé, à l'échelle de l'enseignant comme à celle de l'élève.

Pistes de réflexion

- Les objectifs poursuivis à travers les pratiques de co-enseignement
- Quelles en sont les limites ?
- Quelles sont les conditions requises pour un co-enseignement de qualité ?
- La question de la responsabilité pédagogique peut être posée dans le cas d'une co-intervention avec un parent ou un AESH.

Lien avec le contexte éducatif et pédagogique

- L'idée de « société apprenante » et de coéducation (avec les parents) par exemple.
- Lien possible avec la question de l'inclusion (co-intervention entre des professionnels de statuts parfois différents : AESH, enseignant spécialisé, etc.

- Exemples de co-intervention ou de liens possibles à établir dans le cadre du Grand Oral ou des EPI.

2.4. Exemples de questions posées par le jury

- Quelles sont les possibilités de co-enseignement ou de co-intervention ?
- Quel est l'intérêt pour l'enseignant de LSF de pratiquer le co-enseignement ?
- Existe-t-il des conditions préalables à cette organisation pédagogique, si oui lesquelles ?
- Comment chaque enseignant peut-il tirer parti du co-enseignement pour sa discipline ?
- Comment imaginez-vous la répartition possible des rôles et des tâches entre les deux enseignants ?
- Quelle différence faites-vous entre co-enseignement et co-intervention ?
- N'y a-t-il pas un parallèle à établir entre la situation de l'enseignant et celle de l'élève, en matière d'apprentissage ?
- Pouvez-vous donner un exemple précis de co-intervention sur un thème ou à partir d'un objectif donné propre à l'enseignement de la LSF ?

3. Prestations des candidats

Les candidats doivent assurer une présentation de dix minutes, suivie d'un entretien de vingt minutes. Aucune présentation n'est allée au terme des dix minutes. Le jury encourage les candidats à utiliser davantage le temps imparti pour l'exposé, en développant les idées de l'auteur, par des commentaires, des exemples. On peut aussi introduire une contradiction, ou développer un point aveugle ou non évoqué, comme en l'occurrence la question des limites ou des conditions préalables à la co-intervention.

Un seul candidat a proposé une problématique et annoncé un plan.

Les candidats semblent avoir compris le texte dans ses grandes lignes, et en ont relevé les idées essentielles.

Propositions intéressantes	Commentaires
Un résumé du texte très détaillé / tous les points ont été abordés clairement / à chaque point évoqué, un parallèle est établi avec	La prise en compte du jury et la compréhension de ses attentes sont un avantage.

l'expérience professionnelle, ses ressentis, ses manques...	
Proposition d'EPI avec le professeur de français/cours de littérature et de poésie/ création d'un chant signé.	La référence à des éléments de culture professionnelle est toujours un plus, dès lors qu'elle est utilisée de façon pertinente.
La complémentarité entre collègues est soulignée.	Le candidat a toujours intérêt à montrer qu'il sait s'appuyer sur les ressources professionnelles extérieures qu'il peut mobiliser.

Maladresses / erreurs	Recommandations
Pas d'annonce de plan et absence de problématique	Même si le temps de préparation est court, un effort de structuration est attendu.
Énumération de toute une série de personnes célèbres, sans jamais entrer dans le détail du texte	Il n'est pas attendu une liste à la Prévert, mais plutôt des choix éclairés, pas forcément très nombreux, mais en rapport avec les propos de l'auteur.
Absence totale de référence au texte	Sans entrer dans le détail, les idées développées dans la présentation doivent s'appuyer sur le relevé d'indices textuels (mots, expressions, citations).
Peu de références à l'élève	Le texte est certes plus particulièrement centré sur l'enseignant, mais il suggère un parallèle avec la situation d'apprenant de l'élève qui doit lui aussi apprendre de l'autre, coopérer et faire des liens entre les savoirs.
Peu de distanciation	L'épreuve vise à mettre en évidence les qualités de réflexion générale du candidat, autour des questions éducatives et non pas uniquement de présenter le document. Il ne s'agit pas de redire ce que le texte dit très bien, mais de le synthétiser, de le problématiser et d'entrer en dialogue avec l'auteur.
Certains candidats n'ont pas osé donner leur avis par crainte d'un jugement de la part des	Le jury est bienveillant et les candidats doivent se sentir en sécurité. Il n'y a pas de questions-pièges.

membres du jury : des expériences douloureuses, négatives, des échanges impossibles...	Par ailleurs un futur enseignant doit être capable de se positionner sur un sujet en adoptant une posture respectueuse des autres, mais ferme.
Le candidat se doit d'avoir une réflexion ouverte et ne pas focaliser sur un unique point de discussion.	La co-intervention ne se limite pas forcément aux enseignants. Il peut s'agir d'autres acteurs de l'éducation.
Le candidat doit répartir son regard entre les membres du jury et en lien les protagonistes dont il parle référés dans l'espace de signation.	Il est primordial de maintenir la cohérence des références spatiales tout en gardant à l'esprit la présence d'un auditoire.

Des recommandations en LS-vidéo relatives à la présentation du document sont publiées sous le lien : <https://youtu.be/gu9KIdo1oV8>

Un autre lien concerne la question de l'entretien : <https://youtu.be/7JRxFNWMZGQ>

Quant à la compétence linguistique, des conseils sont évoqués sous le lien : https://youtu.be/vnP_t74ArqE.

ANNEXES

Annexe 1

Sujet de la première épreuve d'admission

Épreuve n°1 : Mise en situation professionnelle

Ce sujet comprend 2 documents :

Document A : Extrait du DVD du spectacle *Deaf-Pa, What ? - Typiquement Sourd. Quoi ?* (1990), de Joël Liennel.

((Le document est consultable à partir de ce lien : <https://youtu.be/Z2RWW18HkR8>))

Document B : Image issue du dossier de diffusion du spectacle « *Le Petit Prince* » (2018), International Visual Theatre, d'après *Le Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry (Gallimard, 1945).



Annexe 2

Sujet de la seconde épreuve d'admission

Épreuve n°2 : Entretien à partir d'un dossier

Ce sujet comprend 1 document :

Document A : Extrait de : « La co-intervention, un modèle de cohésion de classe » (www.reseau-canope.fr), Entretien avec Anne Pédrón, enseignante d'histoire-géographie en lycée, auteure de *Bien débiter en lycée*, publié en juillet 2019 par Réseau Canopé.

1 (...) Y a-t-il d'autres avantages et bénéfices dans le travail en co-intervention ?

C'est un élément de sérénité. Beaucoup moins éreintant physiquement et mentalement parlant, quelle que soit la forme du cours (cours magistral, cours dialogué, dispositif en îlot). La co-intervention permet de partager cette charge mentale et physique. Le fait pour un enseignant de partager sa séquence d'apprentissage avec un autre adulte lui permet de prendre du recul sur sa pratique, en exprimant ses doutes, ses réussites, ses questionnements. Comprendre que la réussite d'un cours ne tient pas seulement à soi, mais à un ensemble de facteurs, de gestes professionnels, réintroduit du professionnalisme.

Le second bénéfice de la co-intervention est, du point de vue de l'enseignant, l'apprentissage croisé. Je n'ai moi-même jamais autant appris en tant qu'enseignante qu'en co-intervenant avec d'autres collègues : regarder un autre enseignant faire avec le même groupe permet de s'améliorer, d'apprendre à la fois sur soi, sur le groupe et de mieux définir sa posture enseignante. Cela « décoince » le perfectionnisme de certains enseignants et revalorise le tâtonnement. On va tester, faire des erreurs et c'est très bénéfique pour l'ensemble du groupe. La co-intervention fait vivre l'altérité à travers le débat et permet de faire prendre conscience aux élèves que, dans les apprentissages, il n'y a pas forcément toujours un consensus ; c'est réaffirmer l'importance d'une posture dialogique, ouverte à la controverse.

On ne sait pas tout, on ne saura jamais tout faire, mais il y a d'autres personnes sur lesquelles on peut s'appuyer. On apprend les uns des autres, on se nourrit mutuellement.

20 **Enfin, dans l'esprit des élèves, la co-intervention aide au décloisonnement ?**

Oui, cela humanise et fait exister concrètement la transdisciplinarité. Cela permet de rendre perceptibles dans la classe des ponts entre les disciplines. Deux enseignants qui échangent et se complètent mutuellement auront deux approches différentes, mais complémentaires.
(...)

Bibliographie - Sitographie

I- Linguistique, littérature, histoire et culture des sourds

BACRY Patrick : *Les figures de style*, Belin, 2000

BRUNEL Philippe et al : *Histoire de la littérature française*, Bordas, 1986.

CANTIN Angélique, CANTIN Yann, *Dictionnaire biographique des grands Sourds en France (1450-1920)*, Archives et Culture, 2017

CANTIN Yann, *La communauté sourde de la Belle Epoque*, Archives et Culture, 2018

CUXAC Christian (dir.), *Les langues des signes, une perspective sémiogénétique, Acquisition et Interaction en Langue Etrangère*, n° 15, 2001 [<http://aile.revues.org/73>]

CUXAC C. et ANTINORO-PIZZUTO, E., 2010, « Emergence, norme et variation dans les langues des signes : vers une redéfinition notionnelle », in B. Garcia et M. Derycke (dir.), *Sourds et langue des signes. Norme et variations*, revue Langage et Société, n° 131, mars 2010, 37-53.

DUPRIEZ Bernard : *Gradus, Les procédés littéraires*, Christian Bourgeois, 1984

ENCREVE, Florence, 2012, *Les sourds dans la société française au XIX^e siècle. Idée de progrès et langue des signes*, Grâne: Créaphis.

GARCIA Brigitte et ENCREVE Florence, 2013. « La langue des signes française », *Histoire sociale des langues de France*, éd. Georg Kremnitz, 619-629. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

MILLET Agnès, 2019, *La grammaire descriptive de la Langue des signes française, dynamiques iconiques et linguistique générale*, éd. UGA, 2019

SABRIA, Richard (dir.) : *Les langues des signes (LS) : recherches sociolinguistiques et linguistiques*, Revue Glottopol, Université de Rouen, n° 7, janvier 2006

STALLONI Yves : *Les genres littéraires*, A. Colin, 2005

STALLONI Yves : *Ecoles et courant littéraires*, A. Colin, 2009

II- Didactique des langues

CONSEIL DE L'EUROPE : *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Didier, 2000, en ligne : <https://rm.coe.int/16802fc3a8> et *Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs* : <https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>

PUREN Christian, site d'information et de formation en didactique des langues et cultures : <http://www.christianpuren.com/>

III- Préparation aux exercices du concours

GLORIEUX Jean : *Le commentaire littéraire et l'explication de texte au CAPES, PLP, PLPA, CAFEP*, Ellipses 2007

GUICHARD Sylvie, RAVOUX-RALLON Elisabeth : *L'explication de texte à l'oral des concours*, A. Colin, 2002

IV- Textes officiels, programmes, ressources et rapports du jury

- Arrêté du 11 juillet 2017 fixant les programmes d'enseignement de la langue des signes française à l'école primaire et au collège, JORF n°0191 du 17 août 2017 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000035427581>
- Vidéos de présentation en LSF des programmes pour l'école primaire et le collège (cycles 1, 2, 3 et 4) : <https://eduscol.education.fr/pid39261/langue-des-signes-francaise.html>
- Programme de langue des signes, littérature et culture sourde de seconde, première et terminale des voies générale et technologique, enseignement optionnel, Bulletin officiel n° 44 du 19 novembre 2020 : https://cache.media.education.gouv.fr/file/44/57/8/ensel684_annexe1_1348578.pdf
- Programme de langue des signes française, langue seconde (LSF L2) de seconde, première et terminale des voies générale et technologique, enseignement optionnel, Bulletin officiel n°44 du 19 novembre 2020 : https://cache.media.education.gouv.fr/file/44/58/0/ensel684_annexe2_1348580.pdf
- Rapports du concours : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-second-degre-jurys.html>
- Site des concours du Capes de LSF, CRDP de Versailles www.capes-lsf.ac-versailles.fr

Et dès la SESSION 2022 :

- Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du CAPES : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486>
- Programme du concours externe du CAPES de LSF sessions 2022 et 2023 : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98492/programmes-concours-enseignants-session-2022.html>

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/Capes_externe/07/9/p2022_capes_ext_lsf_1404079.pdf

- Sujets « zéro » illustrant le format des épreuves 2022 :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157873/sujets-zero-2022.html>